

Yerushalaïm

cœur

Comité Œcuménique
d'Unité Chrétienne
pour la Repentance
envers le peuple juif

ירושלים

N°43 (2006-1)

Que ma langue s'élève à
mon palais, si je ne mets
Yerushalaïm au sommet
de ma joie. (Ps 136)

Le sacerdoce à travers la Bible :

Étape 4

***diversité ou
controverse ?***

Cœur

association selon la loi de 1901
Comité Œcuménique d'Unité chrétienne
pour la Repentance envers le peuple juif
B.P. 49217 - 30104 ALES CEDEX (France)

COEUR, un nouveau sigle pour assumer un très ancien contentieux qui sépare, depuis bientôt 20 siècles, Juifs et Chrétiens.

Ces 20 siècles furent tragiquement marqués par une fréquente opposition entre ces deux religions s'excluant l'une l'autre, bien qu'ayant un héritage commun fondamental. Dans ce conflit, certains des tenants de l'Évangile ont trop souvent utilisé les armes bien peu évangéliques de l'oppression et de la persécution, avec l'objectif avoué d'assimiler les juifs en les convertissant. Le peuple juif est ainsi fondé, en raison de l'histoire, de craindre le retour de ces sinistres convertisseurs séculaires, d'autant plus que l'histoire contemporaine porte l'ignominieuse trace de la Shoah, tentative d'extermination perpétrée en pays dit "chrétien".

Notre démarche première vers ceux à qui Dieu a confié les Écritures, et les Alliances, et les promesses (Rom.11:4) implique donc un aveu de ces fautes séculaires et une réelle repentance qui, seule, permettra un regard nouveau. (*"Si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande et va d'abord te réconcilier avec ton frère"* Matthieu 5:23)

COEUR est une association interconfessionnelle qui s'est donné cet objectif en même temps que celui de ré-enseigner les chrétiens sur les sources hébraïques de notre foi. Elle se veut ainsi complémentaire des différents mouvements qui oeuvrent déjà en vue d'une réconciliation entre juifs et chrétiens.

COEUR édite la revue YERUSHALAIM, qui est rédigée par des chrétiens et des juifs. Notre revue est destinée à servir d'outil de diffusion de notre message dans les mains des membres de l'association..

SOMMAIRE

Numéro 43 (2006 -1) Février 2006

Page 3 Au pharisien inconnu Cardinal Etchegaray

Page 4 Le Sacerdoce à travers la Bible. Quatrième étape: les sacerdoce dans l'Alliance renouvelée en Jésus-Christ

La quatrième étape d'un parcours biblique présenté par Joël Putois

Page 26 : Guérir les blessures de l'histoire
Un enseignement de Peter Hocken

Page 30 Le dialogue avec le judaïsme
- Le dialogue selon Mgr Lustiger (La Croix)
- Relire Nostra Aetate aujourd'hui par Elzbieta Amsler

Page 34 La vie de l'association:
- invitation à la journée CŒUR et à l'Assemblée Générale.
- Attestations fiscales

Page 35 Informations diverses

YERUSHALAIM

Le périodique de l'association COEUR
(Comité Œcuménique d'Unité Chrétienne pour la Repentance envers le peuple juif)
B.P. 49217 - 30104 ALES Cedex.

Adresse électronique: association.coeur@free.fr - Site internet : <chretiens-juifs.org>

Association loi 1901 - N° Siret: 410 252 555 00025 - Code APE: 913E

Fondateur :Henri CATTÀ († en 1994) Secrétaire de rédaction: Elzbieta AMSLER-TWAROWSKA

Directeur de la Publication: Henri LEFEBVRE Imprimerie: A.M.Imprimerie - 75017 PARIS

NUMERO 43 (2006-1) - Février 2006

YERUSHALAIM est la revue de l'association COEUR. Elle est diffusée à tous ses membres: la cotisation s'élève pour l'année 2006 à 25 Euros. Toute somme versée en sus est la bienvenue: elle sera consacrée à accroître la diffusion de la revue et du message que nous portons.

La cotisation court du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de l'année en cours; Le paiement de la cotisation annuelle donne droit aux numéros parus dans l'année. L'étiquette ou la lettre d'envoi indique la situation de règlement de chacun.

Nous continuons à assurer le service de la revue à ceux qui, ne pouvant assumer le montant indiqué de la cotisation, déclareront néanmoins rester intéressés à la recevoir. Par ailleurs, désirant poursuivre et développer son action, l'association **COEUR** remercie ceux de ses membres qui auront à coeur de lui apporter leur concours financier par des libéralités. Cela nous permet ainsi notamment d'envoyer à chaque parution **plusieurs numéros de la revue** à ceux des membres de l'association qui souhaitent en assurer la diffusion dans leur entourage.

Les articles publiés dans la revue et sur notre site internet n'engagent pas la responsabilité de l'association mais seulement celle de leurs auteurs.

Pour s'acquitter de l'abonnement-cotisation:

- par chèque libellé à Association CŒUR et adressé à Association CŒUR - BP 49217 - 30104 ALES cedex,
- ou par virement sur le compte courant de l'association: Association CŒUR - CCP Montpellier 04 982 93 U 030
Pour un virement depuis l'étranger, voici les indications nécessaires:

Identifiant international de compte: IBAN: FR78 2004 1010 0904 9829 3U03 008

Identifiant international de l'établissement: BIC : P S S T F R P P M O N

Domiciliation: Chèques Postaux Montpellier - Place Rondelet 34900 MONTPELLIER CHEQUES

Au Pharisien inconnu

Mon pauvre, tu as bien mauvaise presse parmi les chrétiens.

Ton procès traîne dans toutes les églises, Et comment ne pas être ébranlé après le réquisitoire du Christ lançant la série impressionnante de ses invectives : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » (surtout dans Mt ch. 23). Avec l'appui d'une telle autorité, il a été facile au cours des siècles de déduire que tous les pharisiens étaient des hypocrites. C'est ainsi qu'on entretient encore l'antisémitisme; et l'insulte morale est d'autant plus blessante pour les juifs qu'ils se reconnaissent comme tes héritiers spirituels.

A vrai dire, ce sont les rédacteurs des Évangiles qui ont été sévères à ton égard jusqu'à être injustes en généralisant à outrance. Il faut y voir le reflet des premiers conflits entre les communautés chrétienne et juive à une époque où le judaïsme était sous l'obédience pharisienne. Condamner en bloc les pharisiens, c'est faire injure à d'authentiques amis de Jésus comme Nicodème (cf. Jn 3, 2; 7, 50-51; 19, 39), comme Simon qui l'invite à table (Lc 7, 36). L'apôtre Paul était fier de son identité pharisienne (Ac 23, 6; 26, 5) et de tout ce qu'il devait à sa formation pharisienne « aux pieds de Gamaliel » (Ac 22, 3) qui a pris courageusement position en faveur des Apôtres (Ac 5, 39).

A travers la schématisation abusive des Évangiles, je reconnais seulement que le Christ a condamné, non pas ta famille spirituelle qu'André Neher appelle le « pharisaïsme », mais le pharisaïsme, c'est-à-dire le danger permanent qui menace tout esprit religieux lorsqu'il lie la quête de Dieu à ses propres performances dans l'application de la loi.

Les vrais pharisiens ont été aussi énergiques que le Christ pour condamner l'hypocrisie et le légalisme; les textes talmudiques issus de ton milieu en témoignent clairement. Grâce à eux, le judaïsme s'est maintenu sans faiblir à travers deux mille ans d'exil, de persécution, de dispersion. Bien plus, le message évangélique a hérité de doctrines fondamentales qui nous viennent de toi comme la croyance en la résurrection des morts. Nous te devons l'idée d'un peuple entier, « peuple de prêtres », exigeant de chacun une vie de service dans des relations personnelles qui ont révélé peu à peu le visage de Dieu-Père. Nous te devons le sens d'une Parole de Dieu reçue et interprétée au sein d'une tradition vivante. Nous te devons une tendresse joyeuse pour la Loi qui, loin d'opprimer l'homme, structure son existence quotidienne (cf. Ps 118).

J'arrête là une plaidoirie que j'ai rédigée après un long examen d'un dossier complexe. Je n'ai pas voulu tracer ton portrait idéal, mais avant tout effacer un portrait injuste et faux. L'enjeu est important pour l'histoire et pour le temps présent. Nous qui avons un faible pour le publicain de la parabole, pourquoi ne chercherions-nous pas aussi à prier comme le pharisien, le vrai, le pharisien inconnu mais qui fut légion?

Cher Pharisien, je prie avec toi... tout au fond de l'église. Je prie pour toi... dans le secret de ma chambre. Courage, je suis sûr que le Christ t'aime bien !

Cardinal Roger ETCHEGARAY
'J'avance comme un âne... (pages 20-21)

LE SACERDOCE A TRAVERS LA BIBLE

Une parcours biblique par Joël PUTOIS

ETAPE 4

LES SACERDOCES DANS L'ALLIANCE RENOUVELEE EN JESUS-CHRIST

Dialogue ou controverse ?

PROLOGUE

Sur l'océan et dans le désert, il est nécessaire au sein d'un long parcours, de faire le point périodiquement. Ce n'est pas une simple précaution utile, c'est le plus souvent une question de survie.

Durant les trois premières étapes de cette réflexion où je vous ai conviés à m'accompagner, nous avons remonté le cours de l'histoire de l'Alliance et des Sacerdotes. Et du haut de cette pyramide de la Révélation du Dieu UN à l'Homme, ce sont 40 siècles (au moins) qui nous contemplent, comme eut pu dire Bonaparte en Egypte ...

J'ai peut-être donné l'impression, en fouillant ce passé, de savoir où j'allais. Certes, je gardais à portée de main les ouvrages des auteurs spécialistes de l'histoire sacrée. En premier lieu j'ai eu le souci de rester aussi proche que possible du texte de la Bible. Mais, au seuil de cette quatrième étape de notre réflexion, je suis saisi d'un certain vertige. La Bible me pose, pour l'avenir, davantage de questions qu'elle ne me suggère de réponses. Et les « spécialistes », théologiens et exégètes du Judaïsme et de toutes branches du Christianisme me fournissent des pistes de pensées tellement multiples voire divergentes, que mes apparentes convictions s'égarerent.

Je ne suis qu'un autodidacte, Je n'ai jamais passé aucun examen ou diplôme dans ces saintes matières. Mais, j'étudie chaque jour depuis plus d'un demi-siècle et j'interroge, je m'interroge en permanence. Je suis confondu par la variété et souvent le caractère contradictoire des avis que je glane ici et là, aux meilleures sources.

Alors qui suis-je, pour prétendre apporter des vues neuves et déterminantes dans cette quatrième étape de notre parcours ? Tous nous pouvons constater en notre génération la crise que traverse **l'Alliance** dans les trois branches du Monothéisme : Judaïsme, Christianisme et Islam. En chacun de ceux-ci le nombre des « fidèles » a fondu dramatiquement et une minorité d'intégristes tente de masquer le vide à force de bruit et parfois de violences. Chaque Communauté, depuis son origine, s'est séparée des deux autres et s'est elle-même scindée en groupes rivaux, fâcheuse manière de proclamer son orthodoxie à l'égard du Dieu Un.

Même constatation pour ce qui est des **Sacerdotes** (ministériels) c'est à dire des Autorités dans chaque Communauté. Au sein du Christianisme, c'est la question des « ministères » dans l'Eglise, bien plus que celle des croyances proprement dites, qui bloque à nouveau la marche contemporaine vers l'œcuménisme, qui avait accompagné et suivi Vatican II.

Alors, encore une fois, qui suis-je pour me présenter comme arbitre dans ce gâchis, ou comme apporteur de solutions-miracle ? Tout compte fait, je propose que cette quatrième étape soit un temps de repos et de réflexion en profondeur. Comme une caravane arrivant au soir à l'oasis décharge les bêtes de leurs fardeaux et permet à chacun des marcheurs de se désaltérer, de se refaire des fatigues et soucis de la route accomplie, de penser sereinement aux étapes à venir, sans doute aussi de contempler les étoiles de cette voûte céleste, que n'éteignent pas les feux du bivouac, peut-être également, de prier l'Auteur de cette féerie des yeux et du cœur ...

Oui, à l'oasis, nous allons dételer. Et nous allons refaire l'inventaire de tout ce que nos traditions respectives véhiculent à travers nous et nos fidélités souvent « décalées », pour reprendre l'expression du Rabbin Léon Askénazi.

Sans prétendre trancher, nous allons remettre en présence les conceptions de nos Communautés respectives en matière d'Alliance et de Sacerdoce.

Peut-être, de cette opération « portes ouvertes » jailliront quelques rapprochements, voire quelques prises de conscience salutaires chez les croyants de tous bords, face au néo-paganisme violent qui monte présentement de toutes parts.

Dans les développements qui suivent, je ne vais surtout pas chercher à conclure, mais compte me limiter à présenter les pièces multiples de ce dossier complexe, et à laisser le soin à chacun de mes lecteurs, s'il le veut bien, selon sa conscience, sa compétence et l'expérience de sa vie personnelle, de s'exprimer en retour.

Peut-être y aura-t-il là l'opportunité d'une cinquième voire de plusieurs étapes ultérieures de notre parcours ?

Commençons donc par résumer la matière du débat en le démultipliant par thèmes :

- Comment Jésus s'est-il présenté lui-même au sein du Peuple d'Israël ?
- Quel message et instruction a-t-il laissés à ses disciples pour construire son Eglise ?

**ETAPE 4
LES SACERDOCES DANS L'ALLIANCE RENOUVELEE
EN JESUS-CHRIST**

Prologue

I CONTEXTE D'ORIGINE

- a / **Comment Jésus s'est-il présenté lui-même au sein du Peuple d'Israël ?**
- b / **Quels message et instruction Jésus a-t-il laissés à ses disciples ?**

II DIALECTIQUES SACERDOTALES D'AUJOURD'HUI

- a/ **Distinction entre Sacerdoce Baptismal et Sacerdoce Ministériel**
 - 1 / **Doctrine légitimant la primauté du Sacerdoce Ministériel**
 - 2 / **Plaidoyer en faveur d'une restauration - reconnaissance du Sacerdoce Baptismal**
- b/ **Origine et Nature du Sacerdoce Ministériel dans l'Alliance Nouvelle**
- c / **Charismes et Sacerdoce Baptismal**

I

CONTEXTE D'ORIGINE

a / Comment Jésus s'est-il présenté lui-même au sein du Peuple d'Israël ?

La réponse est peut-être déconcertante : Il ne s'est guère "présenté" lui-même. Selon l'Évangile, il a été "reconnu" par certains témoins, notamment :

- L'ange Gabriel dans son annonce à Marie de Nazareth, lui dit, parlant de l'enfant qu'elle est appelée à concevoir de l'Esprit Saint : *"Il sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. Il règnera éternellement sur la maison de Jacob..."* (Luc 1. 32-33)

- le vieillard Siméon lors de sa présentation au Temple : *"... mes yeux ont vu ton salut que tu as préparé devant tous les peuples, lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple, Israël.* (Luc 2. 30-32) (il faut rappeler qu'en hébreu le mot salut est : *yeshu'a* – mot correspondant au nom de Jésus).

- Jean Baptiste : *"Moi, je vous baptise dans l'eau, mais il vient, celui qui est plus puissant que moi et je ne mérite pas de délier la courroie de ses chaussures. Lui vous baptisera d'Esprit Saint et de feu ..."* (Luc 3. 16-17) (Matthieu 3. 11)

- Nathanaël, présenté par Philippe à Jésus, le qualifie ainsi : *"Rabbi, c'est toi le Fils de Dieu, c'est toi le roi d'Israël"*. C'est effectivement ce que voulait dire à l'époque l'expression : *"Fils de Dieu"* et même : *"Fils du Dieu Vivant"* (Matthieu 16. 16), à savoir le roi, qui va restaurer le trône de David et libérer Israël du joug étranger.

Il faut ajouter à cela, les paroles venant du ciel entendues lors du baptême de Jésus dans le Jourdain :

"... Celui-ci est mon fils bien aimé, objet de mon affection" (Matthieu 3. 15)

Ces dernières paroles semblent bien vagues et en situation de pléonasme. Si l'on se réfère au texte pour nous originel en grec, il faudrait traduire : *"Celui-ci est mon fils bien aimé à qui je remets les pleins pouvoirs ..."* ce qui est bien plus significatif de la mission du Messie (**Note 1**)

Tout cela est très loin des conceptions qu'en a données la doctrine chrétienne ultérieure. Mais, Jésus, que dit-il de lui-même ? Il s'appelle « **Fils de l'homme** », ce qui en langage populaire de l'époque veut dire simplement : « l'homme ». Mais Marcel Simon et André Benoit dans leur livre : *"Le Judaïsme et le Christianisme antiques"* -PUF 1998- P. 67-68, donnent des commentaires précieux :

"... il est assuré ... que les Juifs ne se sont pas tous tenus à la conception d'un Messie davidique purement humain. On voit se développer vers le début de l'ère chrétienne, un courant de

Note 1 : Traduit par « objet de mon affection » le texte grec de Matthieu comporte le mot : « **eudokésa** ». C'était un terme du vocabulaire politique à Athènes, par lequel le Sénat conférait les **pleins pouvoirs** à un dignitaire ou à un général en chef pour une mission précise.

pensée apocalyptique, influencé une fois de plus par l'Iran, où la figure centrale du drame ultime est celle du Fils de l'Homme. L'expression ne signifie rien de plus dans son sens primitif, que « l'homme ». Mais dans son contexte apocalyptique elle prend valeur de nom propre et désigne une figure mystérieuse dont la caractéristique essentielle est précisément supra-humaine. Le point de départ scripturaire de cette notion se trouve dans le livre de Daniel (7. 13 ss.) où le Fils de l'Homme semble être à la fois un individu et une sorte de figure collective, personnification du peuple élu appelé à régenter les Gentils. Dans le livre d'Hénoch, expression d'un judaïsme plus ésotérique, apparenté aux Esséniens, où le Fils de l'Homme prend tout son relief, c'est sans conteste une figure individuelle, céleste, supérieure même aux anges, préexistant à la création du monde, participant de la sagesse de Dieu et qui se situe en quelque sorte à mi-chemin entre l'humanité et la divinité. Descendu sur les nuées à la fin des temps, il exercera sur terre une royauté que certains conçoivent comme éternelle, tandis que pour d'autres, plus nombreux semble-t-il et plus fidèles à l'esprit d'un judaïsme strictement théocentrique, elle doit faire place à l'issue de la révolution cosmique ... au règne de Dieu en personne (Note 2). Cet ensemble de spéculations a été d'une importance considérable pour les premiers développements du christianisme".

Nous reviendrons sur cette question ultérieurement.

b / Quels message et instruction Jésus a-t-il laissés à ses disciples pour construire son Eglise ?

On l'a vu dans les commentaires ci-dessus, jamais Jésus n'a été présenté et ne s'est présenté comme le fondateur d'une nouvelle religion, bien au contraire. Il a explicité ce qui lui apparaissait essentiel dans la Loi. Il n'a fait ainsi que « l'accomplir » dans les sens d'une intériorisation et d'une spiritualisation plus intense déjà tracés bien avant lui par nombre de grands Prophètes d'Israël.

De même, il ne s'est pas qualifié de « prêtre » d'un quelconque nouveau temple à édifier lorsque celui de Jérusalem aurait disparu. Il s'est gardé de qualifier ses apôtres et disciples de nouveaux « prêtres » (hébreu *cohanim*) d'un tel nouveau temple. Ni lui, ni les Douze (à l'exception de Matthieu) n'étaient d'ailleurs membres de la tribu sacerdotale de Lévi. Tous les mots du Nouveau Testament qualifiant les personnes et les fonctions de ses apôtres et disciples sont tirés du vocabulaire profane. Le Nouveau Testament n'utilise que très rarement l'équivalent grec de « *cohen* », à savoir le substantif « *iereus* », ou le qualificatif « *ierateuma* », ou encore le dérivé de la même racine « *ierourgounta* ». Et, lorsqu'il le fait, c'est pour confirmer la qualité sacerdotale de la **collectivité** des baptisés, ou la nature des **fonctions** confiées aux individus titulaires de fonctions de responsabilité dans l'Eglise, ou le service du culte sacré, mais jamais pour qualifier les personnes mêmes de ces individus. (Note 3).

Plusieurs générations de chrétiens, durant la période apostolique et ses prolongements immédiats, ont vécu « en église », c'est-à-dire en rassemblement des baptisés, sans donner au dit rassemblement la forme d'une « institution » proprement dite. Ces Juifs baptisés se voyaient

Note 2: Il est inutile de souligner le nombre et l'importance des rapprochements qui apparaissent évidents entre tous ces points inspirés des livres de Daniel et d'Hénoch, voire de pensées esséniennes d'une part, et de passages du Nouveau Testament d'autre part. Notamment, on constate que St. Paul tout en affirmant la plénitude de la divinité en Jésus Christ (Colossiens 2.9), demeurait fidèle à cette option strictement théocentrique du judaïsme (1 Corinthiens 15. 28).

Note 3: Voir notamment : 1 Pierre 2.5 et Romains 15. 16. Les responsables dans l'Eglise sont dénommés par le Nouveau Testament : « **apostolos** = envoyé », « **episcopos** = surveillant », « **presbyteros** = ancien », « **diakonos** = serviteur ».

simplement comme un courant du judaïsme ayant reconnu Jésus comme le Messie d'Israël. Ils priaient avec les autres Juifs dans le Temple et les Synagogues, observaient les commandements de Moïse ... Mais lorsque des non-Juifs se sont ralliés en grand nombre à Jésus-Messie, il a bien fallu les désigner par une appellation spécifique. A Antioche, on les a appelés (en grec) « *Krystianioi* », c'est à dire « *adeptes de Krystos* » considérés par les païens alentour comme un simple courant particulier du Judaïsme.

Les Actes des Apôtres montrent qu'il n'existait pas à l'époque de distinction entre ce que nous appelons depuis clerc et laïc. Le diacre Philippe enseigne et baptise l'Ethiopien haut fonctionnaire de la reine Candace (Actes 8. 38) Le « Repas du Seigneur » consiste non en une cérémonie de culte célébrée dans un lieu sacré, mais en une bénédiction particulière en mémoire du Christ, prononcée à la table familiale par le chef de famille (Actes 8. 46).

Les fonctions et les personnes qui en étaient investies dans l'Eglise ont été peu à peu « cléricalisées » voire « sacralisées » au cours des générations ultérieures et des siècles suivants. Ceci fut une évolution complexe résultant de multiples facteurs, dont nous pouvons citer par exemple :

- les persécutions de la part des autorités romaines et la rivalité missionnaire du judaïsme pour la conversion des païens ont conduit à un besoin de développer dans l'Eglise des structures institutionnelles, notamment des structures d'autorité. Et pour affermir cette autorité, on a tout naturellement sacralisé lesdites structures... et ceci conduit au second point .

- Les détenteurs de cette autorité ont été rapidement en grande majorité des pagano chrétiens, qui ont construit l' « institution chrétienne » en s'inspirant certes de ce qu'avait été le sacerdoce du Temple de Jérusalem, auquel ils avaient conscience de se trouver "substitués". Mais aussi, ils ont suivi les pentes de leur culture héréditaire, modelée par les cultes païens gréco-latins traditionnels imprégnés, comme nous l'avons vu plus haut, d'apports orientaux venant des religions à mystère, de même que d'influences esséniennes, etc. Il faut y ajouter la fascination exercée sur les premiers auteurs et Pères de l'Eglise par les œuvres exégétiques de Philon d'Alexandrie, immense commentateur du Judaïsme hellénisé.

Tout cela incitait à introduire dans l'Eglise une structure proprement sacerdotale ouvrant sur une cléricalisation et une sacralisation hiérarchique. Ce qui était au temps des Actes des Apôtres une Responsabilité collégiale des Douze, axée essentiellement sur l'Enseignement et la Prière, est devenu peu à peu au fil des générations suivantes une structure pyramidale de type monarchique constituée d'hommes considérés comme ayant été, à l'image du Christ lui-même, élevés par la volonté divine à un niveau ontologique intermédiaire entre Dieu et les hommes ordinaires. Et la mission essentielle de ces hommes visait désormais principalement les célébrations sacramentelles, au premier rang desquelles a dominé l'Eucharistie.

C'est du moins ainsi que je crois comprendre les descriptions de l'histoire analysées et développées par les multiples théologiens et exégètes dont j'ai pu consulter les œuvres. Comme je l'ai décrit plus haut, leurs avis apparaissent si divers que je ne saurais trancher pour tracer une ligne moyenne. Mais la crise présente du Sacerdoce ministériel, le flou qui entoure le contenu et les enjeux du Sacerdoce Baptismal, de même que l'urgence œcuménique de nos jours sont si graves que je n'ai pu me résoudre à refermer le dossier sans l'explorer et sans inviter tous nos lecteurs de bonne volonté à m'accompagner dans cette réflexion.

Je vais donc maintenant présenter certaines pièces du dossier qui me semblent essentielles. Mais, je dois préciser encore qu'étant donné l'abondance de la bibliographie existant sur ce sujet délicat, je n'ai retenu qu'un petit nombre d'auteurs m'efforçant de les sélectionner représentatifs et fiables. Et sur ce plan également, je dois demander à mes frères protestants et orthodoxes de me pardonner de n'avoir retenu, sauf exception, que des auteurs catholiques romains, comme moi-même. Le seul fait, de ma part, d'exercer un choix engage déjà une responsabilité que je ne saurais assumer qu'en connaissance de cause et en solidarité ecclésiale. Comme on va le voir, certains

auteurs se font volontiers les avocats de la primauté du Sacerdoce Baptismal, d'autres les théologiens d'une primauté du Sacerdoce Ministériel. Nous leur laisserons la responsabilité du débat.

Ceci posé, entrons dans le vif du sujet en structurant notre développement selon un ordre logique :

- Distinction entre le Sacerdoce Baptismal et le Sacerdoce Ministériel,
- Origine et nature du Sacerdoce Ministériel,
- Charismes et Sacerdoce Baptismal;

Les auteurs consultés se rangent en deux groupes apparemment opposés. Les uns développent, une vaste théologie du Sacerdoce Ministériel justifiant la primauté (de fait et de source ontologique) de celui-ci par rapport au Sacerdoce commun des baptisés, primauté soutenue par la grande majorité des Pères de l'Eglise et résultant, estiment-ils, de la volonté du Christ lui-même instituant la dite Eglise. Les autres appellent de leurs vœux une restauration dans l'Eglise du Sacerdoce Baptismal indûment privé, selon eux, au cours des 18 siècles écoulés de sa dignité et de son contenu par la toute puissance donnée, dans le gouvernement et la vie de l'Eglise, au Sacerdoce Ministériel, et ce en contravention, disent-ils, avec le message du Nouveau Testament.

Comme auteurs représentatifs du premier groupe nous faisons appel à un **Cahier de l'Ecole Cathédrale 3** intitulé « **Pour une Théologie du Sacerdoce** » (Mame 1992) rédigé par Les **Pères Patrick CHAUVET, Jean-Miguel GARRIGUES et feu Marie-Joseph le GUILLOU**, tous bien connus. (**Note 4**)

Pour présenter les opinions émises par le deuxième groupe, nous citons ci-après des extraits de livres publiés par le **Père Pierre DENTIN**: « **Peuple de Prêtres ... ?** » Cerf 1992 (**Note 5**) et par le **Père Christian DUQUOC** : « **Des Eglises Provisoires** » Cerf 1985 (**Note 6**).

Le sujet étant vaste et complexe et la place disponible limitée, nous devons nous limiter à de trop brefs extraits des livres cités. Nos lecteurs auront intérêt à se reporter aux œuvres elles-mêmes

Note 4: Ce Cahier a pour titre : « *Pour une Théologie du Sacerdoce* ». On aurait pu souhaiter que, de ce fait, les rédacteurs s'expriment tant sur le Sacerdoce Baptismal que sur le Sacerdoce Ministériel. Ils ont limité leur réflexion à ce dernier. Doit-on en conclure que, à leur avis, celui-ci est le seul Sacerdoce véritable, ou important, pour la marche vers le Salut du peuple chrétien ?

Note 5: Père Pierre DENTIN Supérieur de Petit Séminaire, Aumônier d'Etudiants, organisateur de nombreuses conférences.

Note 6 Père Christian DUQUOC op. Professeur de dogmatique à la Faculté de théologie catholique de Lyon et à la Faculté de théologie protestante de Genève.

II

DIALECTIQUES SACERDOTALES D'AUJOURD'HUI

a / Distinction entre Sacerdoce Baptismal et Sacerdoce Ministériel.

1 / Doctrine légitimant la primauté du Sacerdoce Ministériel dans la vie et le gouvernement du peuple des baptisés

Cahier de l'Ecole Cathédrale 3 : « Pour une théologie du Sacerdoce »
Pères Patrick Chauvet, Jean Miguel Garrigues et Marie-Joseph Le Guillou

P. 13 ... *Le Cardinal Ratzinger pense que les raisons de la crise du sacerdoce sont aussi théologiques ; et il insiste sur la nécessité de proposer les données de l'Écriture sainte sur le sacerdoce : (Note 7)*

« Il faut pour comprendre le sacerdoce, partir de la christologie et en particulier de la mission « du Fils envoyé par le Père. Comme le Christ a été envoyé par le Père, lui, le Christ, envoie « les apôtres (Jean 20. 21). C'est dire d'une part que le Christ donne sa puissance et unit ainsi « les apôtres à son pouvoir, d'autre part que le choix et la mission des apôtres ont un caractère « sacramentel ; ainsi donc le ministère sacerdotal créé par le Christ est une nouveauté absolue « par rapport à l'Ancien Testament » (Note 8)

P. Patrick Chauvet

P.14 *Le sacerdoce catholique est une participation à la mission du Christ. Il exige donc une intime relation personnelle avec le Christ. Le prêtre est un homme qui connaît intérieurement le Christ et apprend à l'aimer. C'est pourquoi il doit être un homme spirituel et un homme de prière. Il doit apprendre du Christ à donner sa vie pour le Christ et pour son Eglise. De la*

Note 7 Leçon inaugurale du synode de 1990 faite par le Cardinal Ratzinger sur la nature du sacerdoce.

Note 8 : La citation, que fait le cardinal Ratzinger pour expliciter le sacerdoce, est tout à fait adéquate. Sauf que ces versets de Jean 20. 21 à 23 désavouent la distinction opérée au long de l'histoire ecclésiale entre le sacerdoce ministériel réservé aux apôtres, et le sacerdoce commun des fidèles-disciples, qui est fruit du baptême. Ces versets de Jean rapportent l'épisode survenu le soir de Pâques : Jésus apparaît soudain au milieu des siens enfermés de peur des Juifs, et leur dit effectivement : « *Comme, le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus* ».

Or, il y avait là à la fois des apôtres (pas tous) et des disciples et parmi ceux-ci, notamment les deux disciples revenant d'Emmaüs. Luc (24. 33) précise qu'en arrivant, ces deux disciples trouvent bien présents : « *les onze et leurs compagnons* ». L'onction de l'Esprit Saint est bien donnée par Jésus lui-même à tous et tous reçoivent la mission et le pouvoir de transmettre le pardon des péchés. C'est une manière de confirmation sacerdotale de tous...

L'observation faite par le cardinal Ratzinger, précisant que le ministère sacerdotal créé par le Christ est une nouveauté absolue par rapport à l'Ancien Testament, est exacte et essentielle. Il n'empêche que, comme on le verra plus loin, le Catéchisme de l'Eglise Catholique (Mame-Plon 1992 p. 328) justifie le sacerdoce ministériel en se référant au sacerdoce lévitique et aux 70 « Anciens » de Moïse !

communion avec le Christ découle aussi l'exigence de son amour envers les hommes.
(Note 9)

Ce qui est premier pour le Christ, c'est un style de vie, fait de disponibilité absolue au royaume. La vocation intervient dans une conversion. Le oui à la parole de Dieu : « Viens et suis-moi ! » n'est pas autre chose que la forme particulière prise par un acte de foi. Vouloir mettre en avant une notion purement fonctionnelle de la prêtrise, conçue comme un ministère qui pourrait s'endosser comme un survêtement sur n'importe quelle existence, est peu évangélique ! **(Note 10)**

Le mot « archihiericus », grand prêtre, n'est appliqué au Christ que dans l'Épître aux Hébreux (5). Le mot « hierateuma », sacerdotal, n'est donné au peuple de Dieu que dans la 1^{ère} Épître de Pierre (2.9) et le mot hiericus, prêtre, ne se trouve que dans l'Apocalypse (1.5). L'absence de vocabulaire spécifiquement sacerdotal aux origines de l'Église s'explique parfaitement. En outre le mot « hiericus » était utilisé pour désigner les prêtres de l'ancienne Alliance, comme les ministres des cultes païens. Le Christ ne s'est jamais donné le titre de grand prêtre. Il est désigné comme le serviteur et le pasteur. Les apôtres sont appelés à être des serviteurs. Aux premiers siècles on utilisera le vocabulaire presbytéral, non pas pour signifier une fonction, mais pour rappeler qu'il y a un seul prêtre, Jésus-Christ. Toutefois, rapidement, les Pères ont senti le besoin d'introduire le vocabulaire sacerdotal pour exprimer l'identité du prêtre. **(Note 11)**

Nouveauté Évangélique de l'existence apostolique. Retour à l'Évangile : L'appel des douze. Si nous voulons nous ressourcer à l'intuition fondamentale de Jésus, ce n'est pas le concept théologique de prêtrise que nous rencontrons (Jésus était trop préoccupé de prendre ses distances vis-à-vis du paganisme et du judaïsme !) (Note 12), mais cette nouveauté type,

Note 9 : Cette description du « prêtre » par le P. Chauvet me remplit de perplexité. Pourquoi tout cela n'est-il pas l'identité et la vocation de tout baptisé ? Je suis navré que le Catéchisme de l'Église Catholique ne mette pas radicalement devant tout chrétien la charge d'évangélisation à la fois par la parole et l'éthique de pensée et de comportement, la nécessaire relation personnelle avec le Christ, le renoncement à soi-même, l'acceptation de la croix personnelle, le don de sa vie ... Tout cela a été demandé par Jésus à tous ceux qui entendaient le suivre et pas seulement à ses apôtres. (Matthieu 10. 37 à 39, et 16. 24 à 26, Marc 8. 34 ss. Luc 14. 23). Dans la pratique journalière, il me semble que l'on fait trop de baptisés (et de confirmés) à des prix discount !

Note 10 : Le « sacerdoce baptismal » lui non plus ne peut s'endosser, « comme un survêtement sur n'importe quelle existence » c'est aussi peu évangélique ! La distinction à établir entre identité-vocation de prêtre et identité-vocation de « tout baptisé » est bien au-delà de ce genre de considérations, qui me paraît à la limite de la polémique. Dans l'enseignement catéchétique usuel, le sacerdoce baptismal attend toujours depuis 20 siècles une place, une finalité (pas un rôle fonctionnel seulement délégué) et une dignité pour la vie du chrétien authentique et de l'Église, place, finalité et dignité conformes au message du Nouveau Testament.

Note 11: Il n'aurait pas été inutile que les rédacteurs de ce « Cahier » expliquent pourquoi les « Pères » de l'Église ont senti le besoin d'introduire ce vocabulaire sacerdotal pour exprimer l'identité du prêtre. Et il m'apparaît nécessaire de rappeler pourquoi, semble-t-il, Jésus a qualifié sa propre personne et celle de ses apôtres de « pasteurs » et non de prêtres. Les prêtres de l'époque avaient abusé de leurs pouvoirs. Ce sacerdoce-là allait disparaître en même temps que le Temple lui-même, pour faire place au « culte en esprit et en vérité, car Dieu est Esprit ». En revanche, les pasteurs-bergers de la même époque étaient considérés comme les parias de la société. C'étaient des humbles, des méprisés. C'est le profil que Jésus a tenu à donner à ceux qu'il allait envoyer en son nom jusqu'aux extrémités de la terre pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Note 12 : Jésus a, bien sûr, pris ses distances vis-à-vis du paganisme et surtout vis-à-vis des infiltrations païennes au sein d'Israël, comme avec le sacerdoce et le culte du Temple. Mais il n'a jamais pris la moindre distance vis-à-vis du **judaïsme** lui-même : *« Je ne suis pas venu pour abolir la Loi ou les Prophètes, je ne suis pas venu abolir mais accomplir ... »* (Matth. 5. 17 à 20)

dont saint Luc attribue au Christ l'initiative : l'apôtre (Luc. 6. 13). La seule exigence imposée par le Christ pour l'apôtre, c'est de quitter père et mère, femme et enfants, barque et filets, etc. C'est cela qui est évangélique, au sens le plus strict, dans sa plus totale sincérité. (Note 13)

22 Le père Feuillet (Note 14) pense qu'en raison de la structure de la prière sacerdotale tout entière, la déclaration de Jésus dans Jean 17. 19 : « Je me consacre moi-même pour qu'ils soient sanctifiés en vérité » vise les apôtres et qu'elle inclut la perspective d'une participation des disciples choisis au sacerdoce unique du Christ.

23 Résumons sa pensée : Jésus, qui appelait tout le monde à faire partie du nouveau peuple de Dieu, n'en a pas moins mis à part douze hommes qu'il a séparés du reste du troupeau, comme dans l'Ancien Testament la tribu de Lévi avait été mise à part par Yahvé... D'après les quatre Evangiles, les deux données complémentaires remontent l'une et l'autre à une volonté formelle du Jésus de l'histoire : constitution d'un nouveau peuple de Dieu relié mystiquement à Jésus ; mise à part de quelques disciples envoyés vers le peuple de Dieu pour lui apporter le message du salut et les sacrements. En Jean 17, Jésus se présente à nous comme le grand prêtre unique de la nouvelle Alliance ; il s'exprime à la fois comme le grand prêtre de l'Ancienne Alliance au grand jour de Kippour et comme le serviteur de Yahvé d'Isaïe 53 ; par là Jean 17 rejoint la doctrine sacerdotale de l'Épître aux Hébreux. (Note 15)

Jésus exprime sa volonté formelle de faire participer ses apôtres à sa double fonction sacrificielle ou sacerdotale et victimale ; s'ils ont été mis à part par lui, c'est en vue d'un sacerdoce ministériel tout à fait distinct et très différent du sacerdoce commun à tous les disciples dont parlent d'autres textes du nouveau Testament.

24 Ainsi, Jésus affirme avec force qu'un des grands buts de son offrande sacerdotale et victimale, c'est que ses apôtres, mis à part par lui dès le début de son ministère, participent à sa consécration sacerdotale et victimale. Le Père Feuillet conclut : Une des objections soulevées aujourd'hui contre le sacerdoce catholique, c'est que le Christ n'aurait constitué que des apôtres missionnaires, mais ne leur aurait conféré aucun caractère sacerdotal. La prière de Jean 17 va à l'encontre de cette assertion.

Note 13 Jésus n'a pas réservé aux seuls « apôtres » un tel renoncement-dépouillement. Il l'a prescrit à tous ses disciples :

« De grandes foules faisaient route avec Jésus. Il se retourna et leur dit : « Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Celui qui ne porte pas sa croix et ne marche pas à ma suite ne peut être mon disciple ». (Luc 14. 25 à 27)

Jésus est revenu plusieurs fois sur un renoncement de ce genre et parfois avec une rigueur encore plus grande, parlant de : "quitter" ou même de "haïr", mais, bien sûr il faut interpréter une telle demande sur un plan spirituel. Il n'a jamais demandé l'abandon effectif des parents, du conjoint, ni des enfants, bien au contraire. (Matthieu 15. 4 à 6, et 19. 4 à 9). En cela le Christ adapte pour les disciples de l'Alliance Nouvelle, la métamorphose-métanoïa que Dieu avait demandé jadis à Abram pour la Première Alliance : « Quitte ton pays, ta parenté, la maison de ton père et va ... » (Genèse 12.1)

Un motif supplémentaire de ne pas prendre cette demande du Christ à la lettre, mais dans son sens spirituel et, en quelque sorte parabolique, est par exemple la recommandation de l'apôtre Paul à ses auxiliaires Timothée et Tite concernant le choix des responsables d'églises à établir. Nous y revenons plus loin.

Note 14 A. Feuillet, "Le Sacerdoce du Christ et de ses ministres d'après la prière sacerdotale du quatrième évangile" Ed. de Paris 1972

Note 15 Mais, la même Épître aux Hébreux (7. 24) qualifie le sacerdoce du Christ en le précisant : « exclusif » (TOB), « ... qui n'est pas transmissible » (Segond), « ... qui ne se transmet point » (Crampon), « immuable ou intransmissible » (B. de Jérusalem)

2 / Plaidoyer en faveur d'une reconnaissance-restauration du Sacerdoce Baptismal considéré comme fondamental

Père P. Dentin :

P. 32 *Pour saint Paul, tout chrétien, qu'il soit grec ou juif, homme ou femme, esclave ou homme libre est membre du corps du Christ et participe ainsi au sacerdoce du prêtre unique (I Cor. 12. 27). C'est saint Pierre qui souligne le plus vigoureusement ce sacerdoce universel des chrétiens : « Comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés en maison spirituelle, pour constituer une sainte communauté sacerdotale, pour offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu (1 P. 2.5) Vous êtes la race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte »(1 P. 2. 9)*

En résumé, note le P. P. Dentin, une triple évidence :

- *Il n'y a plus de caste sacerdotale privilégiée : les sacrificateurs (hiereis) du sacerdoce lévitique... Dans le Nouveau Testament, la différence saute aux yeux : Il n'y a plus dans l'Eglise d'élite sacerdotale lévitique. En ce sens, tout au moins, il n'y a plus de hiereis.*
- *Le sacerdoce de la Nouvelle Alliance se concentre désormais en Jésus-Christ. Toute la médiation sacerdotale s'est donc concentrée dans le Christ seul.*
- *Mais, si Jésus est le véritable prêtre de la Nouvelle Alliance, alors tous ses disciples se trouvent, par ce fait même, prêtres par Lui, avec Lui et en Lui ».*

P. 34 *Proclamez la Bonne Nouvelle jusqu'aux extrémités du monde. Au-delà des Douze Apôtres, c'est aux soixante douze disciples que s'adresse la consigne de Jésus. (D'après Genèse 10, l'humanité d'après le déluge comprenait 72 nations,). Le chiffre de soixante douze symbolise donc ici la totalité des chrétiens. La distinction entre prêtres et laïcs est alors totalement impensable. Et la fonction sacerdotale essentielle de ces premiers chrétiens n'est pas le rite eucharistique, c'est le ministère de la Parole.*

P. 38 *Le Vocabulaire de théologie biblique l'affirme : « Aucun texte du Nouveau Testament ne donne le nom de prêtre à l'un ou à l'autre des responsables de l'Eglise... ». Pour Olivier Clément théologien orthodoxe (Note 16) : Presbyteros = l'Ancien ; Episcopos = le surveillant ; Proïstamenos = le Président, ce sont des termes non sacrés qui désignent ceux qui ont la charge des Eglises locales et la présidence des assemblées eucharistiques. Même évidence pour Xavier de Chalendar (Note 17) : « Aux premiers temps du christianisme, on n'utilise jamais le vocabulaire sacerdotal (prêtres ou grands prêtres) pour désigner ceux qui enseignent, qui président le repas eucharistique, qui gouvernent les communautés... Royaume de prêtres, peuple sacerdotal, et non pas royaume gouverné par des prêtres ou peuple soumis à un sacerdoce, mais peuple qui participe en tant que tel à la charge sacerdotale... »*

Pour Jean Colson (Note 18) la raison en est que la Parole l'emporte sur le culte, que la proclamation de l'Evangile précède et conditionne l'accueil des sacrements, qu'il faut enseigner avant de baptiser. La fonction sacerdotale chrétienne ne se définit pas

Note 16 Olivier Clément : dans « *Actualité Religieuse dans le monde* » mars 1987

Note 17 Père Xavier de Chalendar : dans « *Le Prêtre hier, aujourd'hui et pour demain* » (Desclée-Notvalis) p. 28-30

Note 18 Père Jean Colson : dans « *Prêtres et peuple sacerdotal* » (Beauchesne 1969) p. 77

fondamentalement par le rite eucharistique, mais par le ministère de la Parole qui rassemble tous les hommes en un peuple saint ;

Selon le Père Albert Vanoye (Note 19) : « Nous nous trouvons donc, au temps des apôtres, devant une originalité radicale. L'Ancien, le Presbyteros, ne ressemble ni au prêtre de la tribu de Lévi, ni au prêtre catholique d'aujourd'hui. La séparation ancienne entre le peuple et le prêtre est abolie. Tous sont invités à entrer dans le sanctuaire et à présenter leur sacrifice... Sinon, on en arrive à faire du prêtre chrétien un nouveau prêtre ancien ».

Même unité sacerdotale du peuple de Dieu soulignée par le Père Joseph Auneau (Note 20) : « Un fait est clair, lorsque les textes du Nouveau Testament parlent de sacerdoce, ils visent Jésus ou la communauté, jamais les ministres. Lorsqu'ils énumèrent les ministères, ils ne font pas référence au sacerdoce... »

P. 40 *La collégialité des apôtres est bien plus nette que la primauté de Pierre. Au Cénacle le jour de la Pentecôte ils étaient 120 quand les langues de feu se posèrent sur la tête de chacun des disciples, les emplissant de l'Esprit Saint. Pourtant nous imaginons un tout autre schéma contre lequel le cardinal Daneels nous met en garde. C'est celui :*

« ...d'une Eglise en cascade, où l'Esprit Saint serait donné d'abord au pape, qui le transmettrait aux évêques, puis les évêques aux prêtres et les prêtres aux laïcs »

P. 41 *C'est non seulement aux Douze, mais aussi aux 72 que Jésus dit :*

« Qui vous écoute m'écoute et qui vous repousse me repousse » (Luc 10. 16)

« Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié au ciel » (Matthieu 16. 19)

P. 45 *Lorsque les apôtres furent tous morts, comment a-t-on dû nommer les Responsables pour poursuivre leur tâche ? Les instructions de Paul à Tite sont claires : Choisissez un bon époux et bon père de famille qui a bien mené sa maison ». (Note 21)*

P. 48 *C'est chez Tertullien (début du 3^e. siècle) que pour la première fois l'évêque est qualifié de grand prêtre ou de prêtre, doté, selon lui, d'un « souverain sacerdoce ». Et les presbytres ? On n'a confirmation qu'ils sont considérés comme des prêtres que vers 380. C'est alors ressusciter les termes qui caractérisaient le sacerdoce lévitique. Ce vocabulaire procède par "interdits". Ce qui est donné aux uns est retiré aux autres. Les « lecteurs » sont peu à peu écartés de l'Evangile, les fonctions de catéchistes (didascales), sont réservées au clergé. Les fonctions de prophète et les charismatiques sont refoulés au profit du ministère doctrinal plus sûr.*

P. 49 *La « cléricisation » avait commencé bien avant Constantin, mais elle a pris toute son ampleur avec l'intégration de l'Eglise dans le système impérial. Les évêques sont assimilés aux hauts fonctionnaires de l'Empire et participent à leurs privilèges. Le haut clergé devient une classe puissante et la majorité des laïcs devient simplement « le peuple ».*

Note 19 Père Albert Vanoye : dans « Prêtres anciens, prêtres nouveaux selon le Nouveau Testament » Seuil 1980 p. 262 et 348.

Note 20 Père Joseph Auneau : dans «Le Sacerdoce dans la Bible» Cahier Evangile 70 Cerf 1990 p. 58

Note 21 Epître à Tite I. 6 à 9. Mais également dans l'Epître à Timothée 3. 2 à 7 :

« Aussi faut-il que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, pondéré, de bonne tenue hospitalière, capable d'enseigner, ni buveur ni batailleur, mais doux, ni querelleur ni cupide. Qu'il sache bien gouverner sa propre maison et tenir ses enfants dans la soumission, en toute dignité. Quelqu'un qui ne saurait pas gouverner sa propre maison, comment prendrait-il soin d'une église de Dieu ? ... Il faut de plus que ceux du dehors lui rendent un bon témoignage, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre en même temps que dans les filets du diable ».

Bien plus tard, au Moyen Age, les clercs reçurent le privilège de la formation. Ainsi, charisme et pouvoir se confondirent souvent, avec de graves conséquences. Au plan religieux le laïc est disqualifié, il appartient à la « plebs », au peuple soumis à l'ordre ecclésiastique, ou sacerdotal, évêques, prêtres et diacres..

- P. 53** Charlemagne s'estime presque roi-prêtre, comme David. Il dicte ses volontés. Dans la France féodale, l'Eglise tombe aux mains des rois et des seigneurs, c'est-à-dire des laïcs. Le suzerain remet les fiefs à ses vassaux et les diocèses aux évêques, les monastères aux abbés avec pour eux aussi un serment de fidélité. Le curé du village est féal de son seigneur. Et souvent les charges ecclésiastiques s'achètent.
- P. 54** Il faudra un combat de deux siècles pour que l'Eglise retrouve une liberté marquée par la « Querelle des Investitures » (1076-1122), la « lutte du sacerdoce et de l'Empire » en France contre Philippe le Bel, en Allemagne contre Henri IV, Frédéric Barberousse, Frédéric II. Les papes cherchent l'unité d'obéissance de l'Occident à la papauté souveraine nécessaire pour lutter contre les envahissements de l'islam, ramener l'Orient à la communion romaine, évangéliser les baltes et les scandinaves. Pour cela, il leur faut trois armes : l'autorité, exercée par le bras séculier, la richesse nécessaire pour entretenir les clercs et les bâtiments du culte, et le prestige qui repose sur le caractère sacré du prêtre qui est la clé des sacrements.
- P. 56** Grégoire VII (1073) publie son « Dictatus Papae » qui donne au pape un certain nombre d'exclusivités : déposer ou absoudre les évêques. Les rois et empereurs lui baisent les pieds. Seul il dispose des insignes impériaux, il lui est permis de déposer les empereurs. Le contraste avec l'humilité évangélique est saisissant.
- P. 60** ...Alors vint Martin Luther blessé par la décadence de l'Eglise et scandalisé par le trafic des indulgences. Excommunié en 1521, il avait exprimé en 1520 sa pensée sur le sacerdoce :
" Le sacrement de l'Ordre, c'est vraiment la plus belle machine fabriquée pour stabiliser toutes les fictions qui se sont faites et se font dans l'Eglise. C'est par là qu'a péri la fraternité chrétienne, c'est par là que les pasteurs sont devenus des loups, les serviteurs des tyrans et les gens d'Eglise des gens du monde".
- P. 65** Le Père Congar a montré (dans : "Jalons pour une théologie du laïc" 1953) que deux théologies se sont alors affrontées. Le protestantisme niait toute la médiation de l'Eglise, magistère, sacerdoce, sacrements, pouvoir des prélats, dignité des évêques, primauté du pape, etc... Pour l'Eglise Catholique, la doctrine issue du Concile (de Trente) n'est plus une Théologie, ni même une ecclésiologie, mais une "hiérarchieologie". Et les deux termes entre lesquels se place la médiation de l'Eglise, le Saint Esprit, d'un côté, le peuple fidèle ou le sujet religieux, de l'autre, étaient comme exclus de la considération ecclésiologique.
- P. 74** Vatican II n'a pas corrigé l'erreur d'aiguillage de Trente, affirmation de la supériorité essentielle, fondamentale, ontologique du prêtre sur tout baptisé. Le Père R. Laurentin l'a regretté : " Définir le spécifique du sacerdoce par le hiérarchique, c'est introduire un principe de régression. D'abord, le Christ a établi les ministères en forme de service et non de seigneurie".

Lumen Gentium explique ainsi le sacerdoce :

" Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, s'ils diffèrent essentiellement et non pas seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre, puisque l'un comme l'autre participe à sa façon de l'unique sacerdoce du Christ".

Donc, pour « Lumen Gentium », le sacerdoce ministériel consacre une disparité de degré, faisant du prêtre un baptisé d'élite, un "super-chrétien". Au surplus, il confère une différence de « nature ». La nature sacerdotale du prêtre est ontologiquement supérieure à

celle du baptisé. Alors, le sacerdoce du baptisé est "ordonné" au sacerdoce du prêtre, comme l'inférieur est soumis au supérieur et le serviteur à son maître. Les Pères du Concile Vatican II n'avaient pas dû lire le livre du Père de Lubac (*Méditations sur l'Eglise*) publié 10 ans avant le Concile. Le P. de Lubac écrivait : " Le sacerdoce de l'évêque et des prêtres n'est pas dans l'ordre de la participation des chrétiens à la grâce du Christ, une dignité plus haute, ni un « super-baptême »... Tous les baptisés ont revêtu le Christ. Bien plus, ils ont reçu l'onction jadis réservée au seul grand prêtre".

- P. 76** *Alors, en quoi peut consister la supériorité essentielle, ontologique du sacerdoce (ministériel) ? Les Pères du Concile Vatican II n'ont pas trouvé un seul texte d'Écriture Sainte pour la légitimer. La réponse est dans le principe de « l'historicité des dogmes » rappelé par le Père Marie Dominique Chenu en 1937 :*
- “ *Les définitions dogmatiques doivent être interprétées dans le contexte religieux, culturel, politique, etc. où elles ont été proclamées. Seule la foi est un absolu qui échappe à l'histoire, tandis que les formules où elles s'incarnent sont le reflet des concepts et des circonstances de leur époque et vieillissent à la longue*”.
- P. 79** *En affirmant la supériorité essentielle du sacerdoce sur le baptême et en privant les fidèles de leur dignité baptismale et de leur responsabilité personnelle, Trente a compromis pour des siècles l'équilibre du tissu conjonctif dans le Corps du Christ. Il a déclenché une « anarchie cellulaire ». Or Thomas d'Aquin avait déclaré le baptême racine de toute vie chrétienne.*
- P. 90** *A Trente, la réforme des structures de l'Eglise s'est faite dans un sens hiérarchique, qui a été confirmé longtemps après par « l'Encyclique Vehementer » de Pie X (1906) : « L'Eglise est par essence une société inégale, c'est-à-dire comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces deux catégories sont tellement distinctes*
-

Note 22 de la page 17) Il n'est pas inutile de citer d'autres textes pour rappeler jusqu'où a conduit durant des siècles cette « hypertrophie » du caractère juridique et autoritaire du sacerdoce ministériel et de son sens hiérarchique. Ci-après quelques autres citations :

- Boniface VIII en 1302 :

« *Les deux glaives, le glaive spirituel et le glaive matériel, sont au pouvoir de l'Eglise. Le glaive matériel doit être manié pour l'Eglise, le glaive spirituel par l'Eglise. Celui-ci par la main du prêtre, celui-là par la main des rois et des chevaliers, au consentement et au désir du prêtre. Le glaive doit donc être subordonné au glaive et l'autorité temporelle doit être soumise à l'autorité spirituelle ... Dès lors, nous déclarons, disons, définissons et prononçons qu'il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au pontife romain* ».

- Dom Guéranger (fondateur de Solesme 1873)

« *Le peuple fidèle n'a que des devoirs de soumission à remplir à l'égard de ses divers chefs hiérarchiques. La masse du peuple fidèle est essentiellement gouvernée et radicalement incapable d'exercer une autorité spirituelle, ni directement ni par délégation* »

- Léon XIII (en 1885)

Dans l'Eglise de Dieu, par la volonté manifeste de son divin fondateur, on distingue de la façon la plus absolue deux parties : l'enseignée et l'enseignante, le troupeau et les pasteurs »

- Pie X (Encyclique Pascendi en 1907)

« *Voici, vénérables frères, que nous voyons déjà se manifester cette doctrine très funeste qui présente les laïcs dans l'Eglise comme un élément de progrès...* »

Bien sûr, un tel langage n'est plus concevable aujourd'hui. Ne serait-ce que parce que Vatican II est passé par là et que l'effondrement de la pratique religieuse interdit au magistère de tenir un discours triomphaliste. Mais, des conceptions théologiques et pastorales, qui sont en amont, ne reste-t-il pas de nos jours dans la vie quotidienne des Sacerdotes (ministériel et baptismal) une philosophie profonde et globale qui imprègne les inconscients et les comportements des uns et des autres ? Et cela ne fait-il pas l'affaire des laïcistes, des anti-cléricaux et anti-œcuméniques de tous genres ?

entre elles que dans le corps pastoral seul réside le droit et l'autorité nécessaire pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs ». (Note 22)

Père Christian Duquoc :

Le Père C. Duquoc situe son analyse chronologiquement plus près de nous et part de l'idée que l'Eglise se définit habituellement bien davantage comme une réalité invisible, plutôt que par les réalités de son vécu historico-juridique au long des siècles. Toute critique qui lui est adressée lui apparaît donc comme l'effet d'un péché, d'une rupture de communion. De là, nous semble-t-il, quelques dérives :

P. 27 *Les théologiens d'avant le Concile avaient attiré l'attention sur le déséquilibre de l'ecclésiologie catholique. Celle-ci, contrairement aux intuitions des théologiens de l'Eglise antique et médiévale, s'était organisée autour de la notion de hiérarchie. Cette accentuation de l'aspect juridique, circonscrivant la médiation ecclésiale à l'office du sacerdoce ministériel, oublieuse de l'égalité du peuple croyant en vertu de sa participation au sacerdoce universel du Christ par le don de l'Esprit, provenait des luttes contre la Réforme protestante...*

P. 28 *Il en résulta une hypertrophie du caractère juridique de l'ecclésiologie, avec concentration de la réflexion sur les détenteurs du pouvoir. Bref, la théologie, dès qu'elle prenait l'Eglise pour objet, s'attachait à la défense des autorités et pouvoirs institués, rejetait le dynamisme charismatique et n'accordait au peuple croyant que le statut de sujet obéissant. L'Eglise figure davantage dans cette théologie sous l'image d'une armée rangée en bataille sous la bannière du Pontife romain, que sous le symbole de la Cité pacifiée et ouverte. (Note 22)*
La première brèche dans l'édifice hiérarchique me semble avoir été ouverte par la réflexion sur le laïc comme sujet actif de l'Eglise. Des théologiens, notamment le P. Y. Congar (Note 23), le reconnurent responsable de la politique de l'Eglise en matière d'évangélisation et de témoignage... Dans les dernières décennies précédant Vatican II, on assista ainsi à la naissance d'une théologie minoritaire... la réflexion théologique se libéra du poids de l'autorité hiérarchique comme instance dernière et s'organisa autour des grandes images bibliques, notamment celle du Corps mystique.

Vatican II opéra un renversement complet : il adopta en principe les idéaux de la théologie minoritaire qui fut ainsi officialisée, mais il n'ouvrit aucun espace à la création. Il suscita en revanche une théologie contestatrice qui ne retrouvait son bien ni dans la théologie minoritaire d'avant le Concile ni dans celle officialisée de l'après Concile ;

P. 29 *L'appel à l'essence mystique ne permet pas de régler le problème politique de l'Eglise catholique. Cela est si vrai que la « théologie du mandat » permit à l'ancienne hiérarchie d'assumer les idées de « laïc responsable » sans transformer le moins du monde la structure juridique légitimant pouvoirs et autorités. Les laïcs, en raison de la déficience numérique des clercs étaient mandatés pour accomplir un rôle qui ne leur revenait pas de droit. Il leur fut octroyé par délégation. Cette récupération n'aurait pas été possible si la théologie minoritaire avait pensé autrement la constitution historico-juridique de l'Eglise, dont relève la légitimité du pouvoir et de l'autorité.*

Certes, dans le texte de Lumen Gentium la place de la hiérarchie n'est plus première, mais les verrous que posent à l'exercice du ministère les données sur la hiérarchie témoignent

Note 23 Père Y. Congar : dans « Jalons pour une théologie du laïc » Cerf 1953.

d'un changement superficiel.

- P. 50** *Le peuple de Dieu est historique selon Lumen Gentium. Il commence à Abel. Les Eglises de la Réforme avaient voulu rendre l'Eglise aux croyants, notamment elles avaient aboli la distinction entre sacerdoce ministériel et sacerdoce commun des fidèles et refusé la domination romaine. L'Eglise de la Contre-Réforme accentua le pouvoir du ministère ordonné et la prééminence de Rome. L'Eglise était organisée autour du Pontife romain dont les évêques étaient les préfets. De ceux-ci les prêtres étaient les délégués locaux en vue de gérer pour son bien le peuple chrétien. Ce système pyramidal trouva une double justification : l'infaillibilité du sommet qui retirait tout pouvoir à l'épiscopat dispersé, et la prééminence christologique.*
- P. 51** *Vatican II a brisé théoriquement cette structure pyramidale en instituant de nouvelles relations, par exemple : Des liens entre le pape et le collège épiscopal pour restituer à celui-ci un pouvoir réel. La création dans les diocèses d'un presbyterium pour faire participer les prêtres au gouvernement du diocèse. L'institution d'un conseil pastoral pour une participation des laïcs à ce gouvernement. Mais cette évolution théorique n'a pas été accompagnée jusqu'à présent d'un droit qui assure les rapports de ces institutions entre elles et un fonctionnement interne. Il existe une distorsion entre les promesses conciliaires et les décrets d'application.*
- P. 59** *Selon Vatican II, l'Eglise est un peuple, non pas une foule inorganisée. Le ministère est une structure de gérance. Mais, qui dit gérance ne dit pas appropriation. C'est pourquoi Vatican II pense contrôler la notion de pouvoir par celle de service. Mais le contrôle doit avoir une base institutionnelle. Mais ce ministère ne tient pas son pouvoir du peuple. Il le reçoit du Christ. Malheureusement, on déduit de cette donnée fondamentale sur le ministère une organisation institutionnelle qui prive de participation au gouvernement de l'Eglise ceux qui sont aussi l'Eglise : les laïcs. (Note 24)*

b) Origine et Nature du Sacerdoce Ministériel dans l'Alliance Nouvelle

Cahier de l'Ecole Cathédrale 3

- P. 25** *Lorsque les Pères ou les théologiens rendent compte de la nature du caractère sacerdotal, ils ne se contentent jamais de le présenter comme la source de certains pouvoirs à exercer, mais ils insistent sur la ressemblance avec le Christ pâtre et pasteur. Saint Ignace d'Antioche fait de l'évêque l'image de Dieu. Le caractère est l'œuvre de l'Esprit Saint qui est donné par l'ordination : « L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint ». C'est en vue d'une mission.*
- P. 26** *Des apôtres à nos jours, à travers la lecture des Epîtres comme dans la tradition des rites de l'ordination, la mission, la charge de l'Eglise et des âmes, a été considérée comme prenant la vie tout entière, comme elle a pris la vie du Christ jusqu'à sa mort, et en*

Note 24 Dans l'Eglise-peuple en marche vers le Royaume, la relation avec le Christ, sa tête, consiste en l'action en elle du Saint Esprit que Jésus envoie d'auprès du Père (Jean 14. 16, 15. 26 16. 7 à 11). L'appel des ministres dans l'Eglise doit donc se faire par l'Esprit Saint via le Corps du Christ. Le choix des ministres ne devrait pas "court-circuiter" ce Corps du Christ qu'est l'ensemble des baptisés irrigués par l'Esprit Saint. Ou alors, c'est qu'on ne croit pas vraiment à l'efficacité du baptême et de toute la vie sacramentelle sur les fidèles de base !

imitation du Christ.

- P. 78** Face à la mise en question du caractère sacerdotal par Luther, le Concile de Trente a voulu affirmer l'existence du caractère sacramental du sacerdoce comme vérité de foi. Ce caractère est défini par un certain signe spirituel et indélébile, imprimé dans l'âme. Ceci reprend la notion la plus primitive du « caractère » que l'on trouve déjà chez saint Paul lorsqu'il parle d'une marque destinée à distinguer aux yeux de Dieu celui qui l'a reçue (Ephésiens 4. 30). (**Note 25**)
- P. 79** Ce signe est indélébile, ce qui exclut toute théorie d'une valeur temporaire du caractère. L'indélébilité vaut au moins pour toute la vie terrestre. On ne pourrait invoquer une distinction entre le caractère du baptême ou de la confirmation auquel on reconnaîtrait une valeur ontologique et le caractère sacerdotal qui ne posséderait qu'une valeur fonctionnelle. Attribuer une moindre densité d'être au caractère sacerdotal, ce serait aller à l'encontre de l'orientation du Concile de Trente., qui a réagi à la négation luthérienne du caractère sacerdotal. Le caractère sacerdotal n'est pas moins ontologique que les deux autres. Selon la doctrine énoncée par ce Concile, le caractère sacerdotal implique un pouvoir, puisque de l'affirmation du caractère on déduit la condamnation de ceux qui n'admettent qu'un pouvoir temporaire
- P. 80** On ne peut négliger le fait que malgré les positions peu fermes de certains théologiens, c'est à l'unanimité que les Pères du Concile de Trente ont approuvé comme définition de foi l'impression du caractère dans les trois sacrements, puis, plus spécifiquement dans le sacrement de l'ordre. (**Note 26**)
- P. 81** Le Concile Vatican II dans *Lumen Gentium* (21) se réfère à la position du Concile de Trente. Dans « *Presbyterorum ordinis* 2 » on déclare :
« C'est pourquoi le sacerdoce des prêtres, s'il suppose les sacrements de l'initiation chrétienne, est cependant conféré au moyen du sacrement particulier qui, par l'oction du Saint Esprit, les marque d'un caractère spécial et les configure au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ tête en personne ».
Le pape Jean Paul II à la suite de ses prédécesseurs, réaffirme l'enseignement du Concile. S'adressant aux prêtres à Rio de Janeiro le 2 juillet 1980, il a dit :
« Vous êtes des consacrés. Cette mission du sacerdoce n'est pas un simple titre juridique. Il ne consiste pas seulement en un service ecclésial rendu à la communauté, délégué par elle et de ce fait révoquant par la même communauté, ou susceptible de renoncement de la part du fonctionnaire. Il s'agit au contraire d'une réelle et intime transformation par laquelle est passé votre organisme surnaturel, par l'action du sceau de Dieu, du caractère qui vous habilite à agir "in persona christi" et, de ce fait vous qualifie en relation à lui comme les instruments vivants de son action » (**Note 27** voir bas de page suivante)

Note 25 Ephésiens 4. 30 : " N'attristez pas le Saint Esprit dont Dieu vous a marqués comme d'un sceau pour le jour de la délivrance". C'est dit par Paul à tous les baptisés, faisant allusion au sceau qu'a été leur baptême. C'est la caractéristique de leur « ordination » au sacerdoce baptismal. Ce n'est pas spécifique du sacerdoce ministériel.

Note 26 Les Pères du Concile de Trente ont donc donné au sacrement de l'Ordre le caractère d'un « super-baptême-confirmation ». Ce qui nous ramène à l'observation du Père François Varillon que nous avons placée en introduction de la Première étape de notre réflexion (Yerushalaïm N° 40 p. 5)

Père Pierre DENTIN

- P. 69** *Le catéchisme romain du Concile de Trente (1566) affirme :*
" Dans leur fonction indépassable les évêques et les prêtres sont appelés à juste titre non seulement nges, mais aussi dieux parce qu'ils représentent auprès de nous la puissance et la majesté du Dieu immortel" ;
- P. 79** *Beaucoup con sidèrent le prêtre comme un "mutant" à jamais distinct du laïc, promu à un rang supérieur, marqué de façon indélébile dans les profondeurs de son être, qui le transforme ontologiquement pour l'éternité.*
- P. 86** *Tous ceux qui ont été ordonnés avant Vatican II, ont été marqués en profondeur par la théologie du Concile de Trente, dont certaines définitions étaient apprises par coeur dans les séminaires. Le prêtre est un personnage sacré, dont la mission principale est de célébrer le saint sacrifice de la messe. Il est le véritable , l'unique détenteur du sacerdoce du Christ. Or, après Vatican II, il apprend qu'il doit vivre en plein vent, en civil, que c'est l'Esprit Saint qui consacre le corps et le sang du Christ, que sa mission est d'abord d'annoncer l'Evangile, que tout baptisé participe aussi au sacerdoce du Souverain Prêtre. Vatican II n'a rien modifié à la conception du sacerdoce, mais il a touché au prêtre. La réaction a été une inquiétude et un désarroi qui se sont traduits par des départs massifs. Le prêtre sent s'écrouler le système clérical qui le tenait dans une situation à bien des égards artificielle, mais stimulante.*
- P. 89** *Pour René Rémond :*
" La Contre-Réforme a occulté la notion de sacerdoce universel et de peuple de prêtres et a renforcé le caractère hiérarchique , majoré l'aspect juridique de la constitution de l'Eglise catholique, avec deux distinctions inégalitaires : Eglise enseignante, Eglise enseignée, et clercs, laïcs. Dans le Droit canon, alors, les laïcs n'ont pas d'existence propre. Le Droit canon de Trente (1580 révisé en 1917) ne cite nulle part l'Evangile, ni l'Esprit Saint. Des laïcs, il dit (canon 282) : « Les laïcs ont le droit de recevoir du clergé, selon les règles de la discipline ecclésiastique, les biens spirituels et surtout les secours nécessaires pour le salut »
Publié en 1983, le nouveau Droit canon accorde enfin une place importante aux fidèles laïcs dans la pastorale et les synodes. Mais, il n'aborde pas le problème théologique de leur identité. Mais alors, que nous apporte le baptême ?
- P. 143** *Jésus avait prié le Père pour que tous les disciples « soient un ». Leurs successeurs se sont séparés, battus, excommuniés réciproquement et l'héritage a été dilapidé. Dans un monde cassé, l'Eglise réconciliée doit jouer son rôle de ferment d'unité.*

Note 27 On peut reprendre chaque phrase, chaque mot de ces remarquables paroles du pape Jean Paul II et constater que le tout caractérise d'abord l'identité et la vocation du **baptême**. Il n'est donc pas convenable de minorer ainsi l'immensité ontologique de ce baptême pour réserver l'essentiel de son contenu au sacerdoce ministériel. Il n'est pas défendable de « coiffer » le sacerdoce baptismal d'un super-sacerdoce ministériel. Le baptême, et lui d'abord, implique une transformation décisive et indélébile de l'organisme surnaturel et n'est, lui non plus, ni révocable ni "renonçable". On peut s'en montrer indigne dans le concret de la vie, mais c'est un tout autre problème.

Dans la pratique liturgique des baptêmes dans les paroisses, il est bien certain, hélas, qu'on ne présente généralement pas le baptême avec le sérieux et la profondeur ontologique qui conviendrait. Mais une « carence de pastorale » au départ de la vie chrétienne ne peut être "couverte" par un « excès de dignité-pouvoir ministériel » ultérieur.

L'apôtre Paul a rappelé avec rigueur à tous les baptisés de Corinthe ce qu'implique leur baptême :

Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous et qui vous vient de Dieu et que vous ne vous appartenez pas. Quelqu'un a payé le prix de votre rachat. Glorifiez donc Dieu par votre corps".
(1 Corinthiens 6.19-20)

- P. 145** *Mais pas de réconciliation sans humilité, sans prière, sans dialogue sincère pour aborder les vraies questions. Le Groupe des Dombes rassemble chaque année depuis plus de 60 ans des théologiens catholiques et protestants pour dialoguer au fond. Il souhaite que le pape, en accord avec le Conseil Œcuménique des Eglises réunisse une large assemblée de toutes les confessions chrétiennes pour étudier les conditions d'une Eglise de communion et ressusciter l'Eglise indivise des apôtres.*
- P. 148** *Les orthodoxes ne voient aucune différence ontologique entre le sacerdoce baptismal et le sacerdoce des prêtres. Mais, ils ne sont pas les plus empressés pour la reconnaissance réciproque des ministères.*
- P. 154** *Les protestants n'ont guère su éviter les écueils qu'ils reprochaient à Rome. Selon le Pasteur Casalis (1976) : « Triomphalisme, cléricalisme, juridisme ... en plus honteux, en plus médiocre aussi, les mêmes tendances et penchants rongent les Eglises protestantes ». Selon Olivier Clément : « Les orthodoxes possèdent la théologie de l'Eglise qui est la plus conforme à l'Evangile, l'Eglise communion, la conciliarité dans l'amour, mais leur pratique ecclésiale est détestable, ils peinent beaucoup pour réunir leur concile : rivalités entre les deux patriarchats de Moscou et de Constantinople, fixité traditionaliste, méfiance chatouilleuse envers les juifs, les uniates, les catholiques ... excès d'autocéphalie ... »*
- P. 155** *Le Père Congar a dit : « la papauté n'est pas essentielle au christianisme ». Des millions de catholiques sont convaincus du contraire !*
- P. 191** *Ce n'est pas à l'apôtre Pierre que Jésus a confié son Eglise, c'est à l'Esprit Saint. Il faut revenir du clérical à l'ecclésial. Qu'est-ce qui importe le plus ? Est-ce le maintien du statut clérical de la supériorité de la prêtrise sur le baptême ? Ou est-ce la reconnaissance des charismes des baptisés, l'imposition des mains à des hommes qui ont fait leurs preuves par la qualité de leur vie conjugale et familiale, par leur aptitude à présider et à animer la communauté ?*
- P. 192** *Il faut distinguer sacerdoce et ministère. Le sacerdoce appartient à toute la communauté chrétienne. Il faut distinguer cléricature et sacerdoce. De nombreux théologiens tendent à penser que la cléricature est une structure, voire une confiscation induite des ministères par la résurgence religieuse de formes inspirées de l'Ancien Testament. Jésus n'a établi aucun clergé. Vocation au célibat et vocation au ministère sont à distinguer.*

Père Christian DUQUOC

- P. 66** *Un élément est primordial dans la relation entre hiérarchie et peuple : le sacrement. Il est d'ordre symbolique. Il symbolise que l'Eglise n'est pas le Royaume. Il ne peut donc question de penser l'institutionnalité dans l'ordre du plein, de la présence. L'institutionnalité désigne l'Eglise comme société évolutive, donc imparfaite ou politique. Le schéma opératoire de la théologie de la Contre-Réforme fut celui de « société parfaite ». Lumen Gentium est encore travaillée par cette image du plein. Elle parle de la « présence » là où elle traite du « pouvoir sacré ». Or, il s'agit de « représenter ». Seule une société parfaite n'a pas besoin de « représenter », car l'immédiateté de l'Esprit rend alors vaine toute sorte d'institution.*
- P. 93** *Les Eglises en leur structure même représentent un dispositif symbolique suggérant une vie autre, désignée par l'image de la nouvelle naissance. Le baptême évoque la naissance dans l'Esprit. L'acte de l'Esprit n'est pas imaginaire, il est l'acte opérant la conversion et*

dans la conversion germe le Règne.

Les Eglises sont des sociétés provisoires, elles vivent le Règne selon un dispositif qui exige d'elles une conversion collective visant à instaurer des rapports sociaux ne produisant pas d'exclusion ...

La reconnaissance du provisoire des formes ecclésiales , c'est-à-dire de leur capacité de changement et d'innovation est le test de l'acceptation du « devoir mourir » pour que naisse le Royaume.

P. 106 *La contestation de l'idée catholique de l'Eucharistie s'enracine dans la confiscation de sa présidence par les prêtres et les évêques, qui argumentent de cette présidence pour asseoir leur autorité sociale. L'Eucharistie, par le jeu de la présidence, passe du symbolique fraternel au symbolique hiérarchique.*

La liturgie, lieu du sacré, ne doit plus être le modèle de l'organisation ecclésiale.

P. 110 *L'Eglise catholique lie en une synthèse trois éléments : le sacrement, l'autorité gouvernementale et la Parole. La fondation du gouvernement sur le sacrement sacralise la caste sacerdotale. Ne faut-il pas inverser le mouvement et reconnaître en une Parole, dont nulle caste ne serait maîtresse, la déclaration signifiant le caractère provisoire, circonstanciel et partiel du sacrement ? La dilution du lien entre le sacrement, le gouvernement et la Parole ouvre un espace à la responsabilité de tous. Les Eglises de la Réforme n'abolissent pas l'ordre symbolique, elles le déplacent parce qu'elles inversent le rapport dans la synthèse et qu'elles fondent ainsi sur la Parole actualisée de l'Ecriture par l'Esprit le travail créateur de la communauté dans le monde.*

P. 112 *L'obsession du sacrement, son exclusivisme comme la domination de la Parole ou l'exacerbation de l'autorité juridique mènent à l'entre-déchirement au nom de l'idéal fraternel ... L'Eglise catholique, habituée par son histoire à taxer tout désaccord de rupture de communion et poussée à pratiquer la vérité sous la forme de l'unité juridique, éprouve un malaise à l'égard de l'interrogation œcuménique. D'une part elle ne veut pas le repousser, elle désire même le prendre au sérieux, mais, assurée de son harmonie structurelle à la proclamation de la vérité, elle estime que le chemin de l'unité est un chemin de réintégration.*

P. 114 *L'Eglise catholique a cru devoir accentuer la pression du centre pour maintenir l'unité empirique. Mais cette pression a dépassé les limites tolérables : les brisures de la Réforme sont l'effet de cette volonté hégémonique. L'effort entrepris pour recréer le système par la force (cas des guerres de religion) n'a produit que des dissensions plus grandes.*

c) Charismes et Sacerdoce Baptismal

Aux lieu et place d'une conclusion, quelques réflexions synthétiques :

Nous voici approchant du terme de cette réflexion en quatre étapes sur le thème du Sacerdoce. Il n'Il n'est pas question de conclure sur un tel sujet. Car il se réfère au cœur même du mystère de l'Amour de Dieu incarné en ces temps de la fin, pour conduire l'humanité dans son retour à sa Source transcendante, en une vie qui n'aura pas de fin, mais en commençant par l'édification du Royaume qui est ici sur la terre, "au milieu de nous", a dit Jésus en araméen. Et on pourrait traduire : "en nous".

Le Sacerdoce baptismal attend toujours de voir reconnu son immensité et ses charismes indispensables à la vie quotidienne du Corps du Christ qu'est l'Eglise et à l'équilibre du nécessaire exercice d'une autorité dans l'Eglise. Certes, cette Eglise de ma jeunesse croit en l'Esprit Saint, elle l'enseigne, le prie et le fait chanter même dans cette admirable prière qu'est le « Veni Créator ». Elle

a formé ses prêtres dans les séminaires d'avant le Concile comme des « instruments » de l'Esprit Saint. Il n'empêche que sa hiérarchie, et celles de nombre d'autres Confessions, ont vécu depuis de très longs siècles dans une peur-panique de voir cet Esprit Saint trop largement « répandu sur toute chair » selon la prophétie de Joël (chap. 3). Ainsi s'expliquent les réticences pour ne pas dire les oppositions, voire les politiques de récupération manifestées à l'encontre de l'Action Catholique après la dernière guerre mondiale ou du Renouveau Charismatique apparu dans les années 60..

La crainte d'une autorité hiérarchique de voir battue en brèche sa conception du gouvernement par des charismes envoyés aux simples fidèles, est une réaction humaine. J'en ai été personnellement le témoin direct et l'interlocuteur actif durant plus de vingt ans. Le vent de l'Esprit Saint risquait de s'échapper des outres d'Eole et de générer des tempêtes, pensait-on. C'est de tout temps. *“Le vent souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va”* a dit Jésus à Nicodème (Jean 3), homme juste et de bonne volonté, mais « homme d'Institution » interloqué par les propos du Rabbi sur la nouvelle naissance et la liberté de l'Esprit Saint. Je passe sur les détails de l'évolution qu'a suivie cette opposition hiérarchique opiniâtre. Il vaut mieux tourner cette page, d'autant qu'il semble bien à certains indices qu'elle est en train, ici et là, d'être tournée. Je vais revenir sur ce point très réconfortant.

J'ai observé autour de moi et notamment chez des auteurs longuement cités dans le cours de cette réflexion, la conviction que le prêtre était d'abord le célébrant de l'Eucharistie, laquelle imprimait à sa personne un caractère ontologique particulier le situant en intermédiaire-médiateur entre Dieu et les autres baptisés, et lui conférant en quelque sorte une sacralisation personnelle. A ce sujet de l'Eucharistie, qui, avec la question des « ministères » divise encore tant les Eglises, je voudrais rappeler deux expériences propres.

Il y a 25 ans, j'ai reçu la grâce d'être présenté à Jean Daujat, théologien laïc catholique réputé et respecté, thomiste très savant. Et j'ai pu lui soumettre un texte que j'avais rédigé sur ma foi. Dans un passage relatif à l'Eucharistie, j'avais écrit qu'aux paroles du prêtre à la Consécration le pain et le vin deviennent le corps et le sang du Christ... Jean Daujat a mis un petit trait oblique après le mot « deviennent », avec renvoi en marge où il a ajouté : « signes du ... ». Ces deux mots ont été bien plus qu'un détail ponctuel dans ma vie.

Et j'associe à cette remarque de Jean Daujat une information que m'a donnée très récemment un ami prêtre orthodoxe : Lorsque Jean XXIII a convoqué le Concile Vatican II, il a offert à des Autorités d'autres confessions d'assister à ce Concile comme observateurs. Les orthodoxes ont accepté, sous réserve que l'Eglise romaine prenne l'engagement d'inclure désormais dans sa liturgie, à savoir dans « l'épiclese », qui précède la Consécration, un appel à Dieu pour qu'il envoie Son Esprit Saint sur ces offrandes pour qu'elles deviennent le corps et le sang du Christ. Jusque là, aux paroles du prêtre les espèces consacrées devenaient le corps et le sang du Christ ... Et les agnostiques pouvaient avoir bonne conscience de penser que le fait pour un homme revêtu des pouvoirs canoniques et prononçant les paroles canoniques, d'opérer la « transsubstantiation » des espèces, ressemblait à une opération de magie. Depuis que l'Eglise romaine a effectivement inclus cet appel à l'Esprit Saint dans l'épiclese, c'est l'Esprit Saint qui opère à la prière de toute l'assemblée exprimée par le prêtre. Cela devient un article de foi, que chacun est libre d'accueillir ou non. Mais, le risque d'interprétation agnostique disparaît et le sacerdoce baptismal amorce son réveil dans la conscience des fidèles et des clercs.

La lecture également récente d'un article de la Revue SENS (**Note 28**), m'a interpellé. Je ne peux manquer d'en faire citation. Paul Thibaud, Président de l'AJCF de France a écrit notamment ce qui suit :

“ Pour les Chrétiens, il est spirituellement et politiquement catastrophique de s'appropriier par le dogme la Révélation biblique, au lieu de se situer dans le cours de celle-ci. Cela conduit au

Note 28 Revue SENS, publication de l'Association Amitiés Judeo-Chrétienne de France.

« fixisme » qui oblitère la dette envers les Juifs et recouvre les erreurs commises dans la transmission du message (le porteur de ce qui est sacré se sacralise lui-même). Le Christianisme croit pouvoir se définir lui-même sans égard aux trébuchements de sa propre histoire, au dessus de sa propre histoire. La conséquence de cette idéalisation de soi est une fragilité extrême à la critique ...”.

Je partage en tout point ce qu’écrit là Paul Thibaud. Et je me permets d’ajouter que tout baptisé en fonction même de son baptême est porteur de sacré et sacralisé dans sa personne, par la grâce gratuite de l’Esprit Saint. Il est appelé dans la foulée spirituelle du Christ à devenir Homme Nouveau, par mort consentie du « Vieil Homme » en lui, sauvé en espérance, comme dit Saint Paul. (Romains 8.24)

Jésus avait dit : *“Si quelqu’un veut venir à ma suite, qu’il renonce à lui-même et prenne sa croix ...”*(Matthieu 16.24)

Je tiens à terminer par l’évocation des « signes des temps », dont parlait Jésus et que Jean XXIII a commentés dans une Encyclique: il y a des « signes » ici et là, qui suggèrent une évolution en voie de germination. Dans certains diocèses de France, on assiste à un changement radical de gouvernement, impliquant une résurrection du sacerdoce baptismal des fidèles, avec son corollaire, une redéfinition de la personne ontologique et de la vocation du prêtre. C’est le cas notamment dans le diocèse de Poitiers où je compte des amis. Dans un livre récent (**Note 29**), Mgr Rouet, son évêque, exposant les grandes lignes de sa pastorale, décrit la constitution par ses soins de « communautés locales de fidèles actives et adultes ». Parlant notamment des premières réactions des gens vis-à-vis d’un engagement éventuel de paroisse, il écrit (pages 46 à 48) :

“ ...il reste deux sentiments étranges. Le premier concerne ce fait, en soi attristant, que des gens qui conduisent leur métier, animent des associations, participent à un conseil municipal, puissent penser spontanément que leur seul lieu d’incapacité, l’endroit où ils restent mineurs, soit l’Eglise... Leur incapacité supposée vient en premier, comme un fait avéré, comme les traces d’une longue passivité. Pendant des années, des personnes se sont usées à aider des prêtres, à rendre service. Leur ténacité longue et fidèle n’a entraîné personne à prendre leur suite. Un tel service, si admirable qu’il soit, n’engendre aucune liberté dans l’Eglise.

Le second sentiment touche l’impression de vivre une récession. Dans l’Eglise, tout serait en perte de vitesse, en état de désertification. Faute de prêtres, en l’absence de religieuses, en manque de permanents laïcs, alors, dans un ultime sursaut, allons-y, puisqu’il le faut !

Ces deux sentiments pénibles interrogent sur l’état réel du peuple de Dieu. Qu’est-ce qui a bien pu conduire à une sujétion aussi passive ? Il ne suffit pas de se consoler par quelques militants ou quelques catéchistes particulièrement actifs... Et pourtant, à tous ces gens, le sacrement de confirmation fut donné, parfois largement. Qu’en a-t-on fait ? Ne serait-il pas contradictoire de conférer la confirmation et de ne pas traiter les chrétiens en adultes véritables ? Un chef d’entreprise, chrétien actif, est moins protégé devant son curé qu’un jeune moine devant son prieur...

Mgr. Rouet poursuit (page 54 à 56) :

“ Loin de se passer du prêtre, une communauté locale en ressent la nécessité. Elle a besoin que le prêtre soit vraiment prêtre ... La création de communautés locales met en relief trois accents du ministère presbytéral : d’abord, en suivant saint Paul (1 Co 4.15) la dimension de paternité dans la foi. Les joies d’un père, sa fierté, consistent à avoir des fils adultes. Le prêtre

Note 29 ‘ Un nouveau visage d’Eglise, L’expérience des communautés locales à Poitiers (Ed. Bayard)

fait grandir les fidèles dans la foi ... il relict leur action dans une lumière de foi... Ensuite, le prêtre sert la communion entre les diverses communautés dont il est le pasteur. A ce titre, il préside aux sacrements ... Enfin, il est le signe vivant de l'Autre, montrant que tout ce travail est enraciné dans le Christ, tête de l'Eglise. Par là, il « ecclésialise » des activités afin de construire le corps du Christ (Ep 4.12-16). Il en est le ligament, la jointure active : plus les membres sont forts, plus les jointures doivent être solides ...

Le contenu théologique va de pair avec de nouvelles manières pastorales, avec un nouveau type de présence. Autant le système paroissial place le prêtre au centre, les laïcs tournant autour de lui, ce qui certes donne une place sociale au prêtre, mais risque de conforter son ego, autant avec les communautés locales, c'est le prêtre qui « tourne » allant de l'une à l'autre ... Il n'est plus l'homme d'une organisation, entrant dans tous les détails, sachant et dirigeant tout. Il doit aller à l'essentiel, à ce qui lui revient en propre: servir la croissance dans la foi et la dynamique missionnaire.

Dans un secteur organisé en communautés locales, le prêtre retrouve du temps. Beaucoup le reconnaissent. S'il est surchargé, c'est souvent parce qu'il cède à l'idéalisation de l'agenda noirci. Il peut ainsi trouver du temps pour prier, lire, se former, accompagner des mouvements et rencontrer des non-chrétiens ... Confier des charges aux laïcs exige d'inventer une autre structure....

Pour qui a connu jadis (ce fut mon cas dans les années 50-60) un engagement de paroisse à un niveau élevé, de tels propos d'un évêque aujourd'hui font l'effet de l'apparition à une caravane assoiffée d'une oasis à l'horizon.

La boucle me paraît bouclée. Cette pastorale nouvelle ouverte dans le diocèse de Poitiers, vient, comme une postface opportune, répondre aujourd'hui à l'enseignement prophétique que donnait, il y a 40 ans, le Père François Varillon, que nous avons cité en exergue de la Première Etape de cette réflexion sur le Sacerdoce. Nous conseillons à nos lecteurs de s'y reporter et de la méditer.

Paris , novembre 2005
Joël PUTOIS



GUÉRIR LES BLESSURES DE L'HISTOIRE

Un enseignement donné par Peter Hocken
à Bruxelles le 20 février 2005

Nous remercions tout particulièrement Esther Dekkers, qui nous a autorisés à reproduire l'article ci-dessous qu'elle a publié dans la revue belge "Grain de moutarde", l'organe de la communauté Vie Nouvelle qui est un outil d'échanges - de communications et d'évangélisation.

Peter Hocken prêtre, né en 1932 dans une famille anglicane, est entré dans l'Eglise catholique en 1954. Il a été membre de la « Communauté de la mère de Dieu » jusqu'en 1996. Depuis 1965, il a montré un vif intérêt pour l'oecuménisme.

Outre de nombreux voyages et contacts qui font de lui un observateur privilégié des courants qui traversent les Eglises chrétiennes, entre 1997 et 2000, il a participé aux retraites « Jeûne et prière » organisées par les Juifs messianiques Ruben, Benjamin Berger et leur équipe.

Quelques-uns d'entre nous sont allés écouter Peter Hocken à Bruxelles. Nous avons trouvé intéressant de vous partager le contenu de son enseignement. Ce que Peter Hocken dit du peuple juif devrait être davantage reçu par nos Eglises. Son exposé s'appuie sur un document de l'Eglise catholique, « Mémoire et réconciliation », publié dans la « Documentation catholique » du 19 mars 2000.

Depuis 25 ans, nous connaissons une grande croissance de prière d'intercession dans le monde chrétien, surtout chez les évangéliques. L'actuel président international de Jeunesse en Mission, John Dawson a écrit un livre « Taking your city for God » où il explique comment il a découvert, en voulant évangéliser les villes, que certains obstacles à l'évangélisation se trouvent précisément dans la mentalité que les peuples héritent du passé : haines, oppositions, attitudes négatives héritées. Des évangéliques ont organisé des sessions de réconciliation (en Amérique : entre Blancs et Noirs...). En Angleterre, il y a un prêtre anglican Russ Parker, qui a écrit peut être le meilleur livre pour une intercession pour les péchés du passé. Parker était impliqué dans le ministère de guérison dans le renouveau charismatique pendant beaucoup d'années, mais il a été conduit à aller plus profondément dans les mentalités des peuples et il traite la question de la guérison individuelle mais aussi de la guérison des groupes et de la société et a ainsi été conduit à examiner la question des rapports entre un peuple et sa terre, surtout par rapport au conflit anglo-irlandais.

En Allemagne, des protestants ont visité les pays occupés par les nazis pendant la guerre dans cet esprit de repentance. Toutes ces initiatives proviennent de la base.

Du côté catholique, le Pape a créé une Commission théologique internationale en l'an 2000, ayant pour objet l'étude d'une repentance sur les péchés du passé. Les catholiques étaient conscients de la nécessité de traiter les divisions entre les Eglises, les Confessions, et pas seulement les divisions entre les nations.

Pourquoi ces développements ont-ils surgi ces vingt dernières années ? Le contexte de globalisation de nos sociétés y est certainement pour quelque chose.

Un document appelé « Mémoire et réconciliation » est issu de cette Commission. De ce document se dégage un élément clé qui est la « purification des mémoires ». (*Les extraits cités sont repris en italique*). **Il est intéressant de constater qu'il n'y a pas de lien entre les initiatives protestantes, évangéliques et catholiques, mais qu'elles vont toutes dans le même sens.**

Nous vivons une époque où les conflits dans le monde ne semblent pas se résoudre par les moyens humains : Bosnie, Irlande, Israël-Palestine, Tchétchénie, Rwanda (Tutsis et Hutus)...

La question juive nécessite, particulièrement en Europe, une confession chrétienne des péchés du passé à l'encontre des Juifs (en réaction à l'horreur de la Shoah).

La guérison des blessures, des conflits n'est possible qu'à travers la confession des péchés.

« La purification de la mémoire consiste en un processus visant à libérer la conscience personnelle et

commune de toutes les formes de ressentiment et de violence, héritage des fautes du passé. Ce processus s'opère au moyen d'une évaluation historique et théologique renouvelée des événements en question qui conduit -si elle se révèle juste- à la reconnaissance correspondante de la faute; s'ouvre alors un chemin réel de réconciliation. Un tel processus peut agir de manière significative sur le présent, car les conséquences des fautes passées font souvent ressentir leur poids et demeurent encore comme autant de tentations pour aujourd'hui. Aussi, la purification des mémoires demande-t-elle « un acte de courage et d'humilité dans le fait de reconnaître les manquements accomplis par ceux qui ont porté et portent le nom de chrétiens ». Elle se fonde sur la conviction qu' « en raison du lien qui, dans le corps mystique, nous unit les uns aux autres, nous tous, même sans avoir de responsabilité personnelle et sans nous substituer au jugement de Dieu qui seul connaît les cœurs, nous portons le poids des erreurs et des fautes de ceux qui nous ont précédés ».

En six chapitres, le document place la question de la demande de pardon dans l'histoire mais il entreprend une réflexion pour mettre à jour les fondements bibliques et théologiques sur le passé .

« En prenant toutefois conscience que la reconnaissance de leurs propres fautes est une exigence pour tous les peuples et toutes les religions, on souhaite que les réflexions proposées puissent les aider à avancer sur le chemin de vérité, de dialogue fraternel et de réconciliation. (...) La finalité ultime de tout acte possible de « purification de la mémoire » accompli par les croyants est la glorification de Dieu... ».

Qu'est-ce que la mémoire ? C'est le moyen par lequel le passé entre dans le présent, et contribue à la vie actuelle et façonne l'avenir.

« Non seulement, Jean-Paul II ravive le regret pour les « souvenirs douloureux » qui scandent l'histoire des divisions entre chrétiens(..), mais il étend aussi la richesse du pardon à une multitude de faits historiques dans lesquels l'Eglise ou des groupes particuliers de chrétiens ont été impliqués à des titres divers(...). L'Eglise est invitée à « prendre en charge, avec une conscience plus vive, le péché de ses fils ». Elle reconnaît comme siens ses fils pécheurs, et elle les incite à se purifier, par le repentir, des erreurs, des infidélités, des incohérences, des lenteurs. La responsabilité des chrétiens dans les maux de notre temps est également évoquée, même si l'accent est surtout mis sur la solidarité de l'Eglise d'aujourd'hui avec les fautes du passé, dont certaines sont explicitement mentionnées, comme la division entre chrétiens, ou « les méthodes de violence et d'intolérance » utilisées dans le passé pour évangéliser ».

La mémoire influence le comportement des peuples : chacun a son histoire (pas seulement une mémoire individuelle mais une mémoire des peuples). Le document du Vatican vise un processus de libération des consciences personnelles et communes de toutes les formes de ressentiment ou de violences des erreurs du passé.

Ces mémoires sont remplies de mensonges, de préjugés : la guérison demande le discernement entre Vérité et Mensonge. Ceci est applicable à tout conflit.

L'identification de la purification des mémoires est très importante pour nous donner une intelligence plus claire de ce qui est nécessaire pour que ces blessures puissent être guéries.

Le Pape dit que « l'Eglise ne peut pas pécher mais bien ses fils et ses filles ». Néanmoins, le péché a une dimension commune. Le pape écrit : « Bien qu'elle soit sainte par suite de son incorporation au Christ, l'Église ne se fatigue pas de faire pénitence devant Dieu et devant les hommes car elle reconnaît toujours comme siennes, ses fils et filles pécheurs » Dans Lumen Gentium, le Concile Vatican II souligne : « **L'Eglise serrant les pécheurs sur son sein est en même temps sainte et en quête incessante de purification, elle poursuit inlassablement son chemin de pénitence et de renouveau** ». Dire que « l'Eglise n'a pas péché », sous prétexte qu'il ne s'agit que de certains catholiques ou de certains groupes de l'Eglise, n'est pas très convaincant et ne correspond pas aux faits de l'Histoire. Il est donc nécessaire de développer une explication théologique des péchés dans l'église et aussi des péchés institutionnels et des décisions des autorités par exemple. Il y a un besoin pastoral d'être capable de parler aux gens des orientations pécheresses de l'église en tant qu'institution humaine sans perdre de vue pour autant la réalité théologique plus profonde de l'Eglise.

L'Eglise n'est pas simplement l'Eglise sur la terre mais aussi l'Eglise du ciel dont le Christ est la tête... et le Christ ne peut pas pécher ! « L'Eglise est sainte de par sa nature mais il y a lieu de faire la différence entre la sainteté DE L'Eglise et la sainteté DANS l'Eglise ». La sainteté DE l'Eglise a son fondement dans la mission du Fils et de l'Esprit ; c'est l'Eglise façonnée par la sainte Parole de Dieu et les sacrements. Mais DANS l'Eglise, tout n'est pas saint ! A la sainteté DE l'Eglise doit correspondre la sainteté DANS l'Eglise. L'appel du Pape pour une confession des péchés du passé, ne doit pas être pensé d'une façon purement individuelle mais collective et sociale.

Lorsque nous avons affaire à de graves comportements pécheurs, au cours des siècles, nous ne sommes pas seulement face aux péchés d'un peuple particulier ni de certains responsables, mais il s'agit généralement d'attitudes et de pratiques qui caractérisent des groupes, des peuples, et même toute l'Eglise militante au cours des générations.... « C'est pourquoi la sainte Eglise éprouve le devoir de se repentir profondément des faiblesses de tant de fils qui ont défiguré son visage... ». Il est donc nécessaire de développer

une explication théologique des péchés institutionnels et des décisions des autorités. L'Eglise doit avoir le souci pastoral d'instruire le peuple de son orientation pécheresse en tant qu'institution humaine sans perdre de vue sa réalité théologique plus profonde.

Quatre étapes dans la confession des péchés du passé.

1. **Etablir les faits** : rechercher les faits dans l'histoire, corriger les distorsions, éliminer les mensonges et établir la vérité. Le conflit se base sur des mensonges ; or, le but des intercesseurs est de pouvoir dire « Amen » à la confession des péchés.

2. **La confession des péchés** : discerner entre le bien et le mal, ne pas justifier. Il est essentiel que la reconnaissance des actes mauvais du passé ne tourne pas au jugement des personnes ; éviter le blâme et l'accusation : c'est l'outil de l'ennemi.

3. **L'identification** : nous nous identifions à ceux qui ont commis ces péchés dans le passé, passer de « eux » à « nous » « Nos pères et nous avons péché ... » (Jér 3,25 et 14,20 ; Ps 106,6)

« Béni sois-tu, Seigneur, Dieu de nos pères (...) nous avons péché, nous avons agi avec iniquité, en nous éloignant de toi, nous avons manqué de toutes les manières. Nous n'avons pas obéi à tes commandements » (Dn 3/ 26, 29) .

« Ainsi priaient les Hébreux après l'exil, en prenant sur eux les fautes commises par leurs pères. L'Eglise imite leur exemple et demande pardon pour les fautes, même historiques, de ses enfants ».

Le document examine les différentes catégories de confessions des péchés dans l'Ancien Testament : *«fréquemment les confessions qui mentionnent les fautes des ancêtres les relient expressément aux erreurs de la génération présente ».*

Il s'agit d'affirmer le lien qui existe à travers la mémoire populaire entre les générations passées et notre génération actuelle. Il n'y a pas seulement transmission des faits historiques, mais aussi transmission des attitudes et des mentalités.

Elie Wiesel a dit: « Nous ne sommes pas responsables des péchés des générations précédentes mais bien des mémoires et des mentalités que nous recevons du passé ».

4. **Contrition du coeur, lamentations** : la prière des lamentations n'est pas présente dans le Christianisme, mais bien dans la prière juive : Ps 74, Ps 79 ; elle contribue à la liturgie de Yom Kippour (célébration du Grand Pardon dans le judaïsme). Il est important que nous redécouvrons cette prière, pour nos églises, pour nos traditions chrétiennes. La prière de lamentation est une prière pour les péchés du peuple et pas simplement une prière de repentance pour les péchés individuels. Livre des Lamentations chap. 1 v.8 :

Jérusalem a multiplié ses péchés, c'est pourquoi elle est un objet d'aversion, tous ceux qui l'honoraient la méprisent en voyant sa nudité, elle-même soupire et détourne la face ».

Il est possible de reconnaître les péchés du passé et de rester indifférents c'est-à-dire sans réaction du coeur. Il est nécessaire que nos coeurs soient touchés par le péché contre le Dieu Saint pour arriver à la repentance. Cela nécessite un engagement personnel et affectif aussi profond que celui des auteurs des atrocités du passé.

Ces quatre démarches sont essentielles dans la confession des péchés du passé.

«La tentation de se laisser guider ou déterminer par des facteurs culturels, des conditionnements historiques ou des préjugés, qui alimentent la séparation et la méfiance réciproque entre chrétiens, peut se révéler particulièrement importante sur le chemin de l'unité des chrétiens, même s'ils n'ont rien à voir avec la foi. Les fils de l'Eglise doivent examiner leur conscience avec sérieux pour voir s'ils sont activement engagés dans l'obéissance à l'impératif de l'unité, et s'ils vivent « la conversion intérieure» ...Dans la mesure où certains catholiques se complaisent à demeurer liés aux séparations du passé, en ne faisant rien pour écartier les obstacles à l'unité, on pourrait parler, à juste titre, de solidarité dans le péché de division». (. . .) «Par une humble prière, nous devons demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés».

Le péché contre le peuple juif.

Peter Hocken développe ici 3 niveaux de repentance:

1^{er} niveau : Repentance pour l'antisémitisme, pour les préjugés (confession des attitudes racistes, contre un autre peuple, gitan ou...) ce n'est pas un péché des chrétiens seulement.

2^e niveau : Repentance pour la théologie de la substitution et des attitudes qui en découlent.

Qu'est-ce que la théologie de la substitution ? L'Eglise considère qu'elle a remplacé le peuple juif en tant que peuple élu, peuple de l'alliance, comme si l'alliance de Dieu avec Israël était terminée. Ainsi toutes les promesses faites au peuple juif reviendraient à l'Eglise et plus aux Juifs ! Un théologien méthodiste, A. Candle

Solen développe dans un livre trois types de théologie de la substitution

- a) *substitution punitive* : c'est-à-dire que le Seigneur a rejeté le peuple juif à cause de son péché !
- b) *substitution « économique »* : les juifs ont rempli leur rôle dans le plan du salut (dans l'« économie » du salut) ; leur rôle est terminé !
- c) *substitution structurelle* : les chrétiens ont présenté l'essentiel du christianisme au cours des siècles de manière telle que la foi chrétienne ne laisse aucun rôle aux juifs. Déjà au II^{ème} siècle, on développe cette théologie: on passe de la Création à la chute (Gen. 3), puis aux Evangiles et au Sauveur. La réponse de Dieu à la chute n'est pas l'appel d'Abraham, mais l'envoi de son Fils. S'est ainsi développée une présentation de la foi chrétienne qui ne laisse aucun rôle au peuple juif. Nous sommes tous tombés dans cette théologie de la substitution structurelle. De cette façon, nous ne pouvons pas comprendre l'importance de l'alliance dans la vision biblique et nous n'avons pas de théologie au sujet d'Israël ET des Nations, ce qui est pourtant un thème central dans la Bible, A.T. et N.T.

Les conséquences de cette théologie sont très importantes. Il faut donc nous en repentir, ce n'est pas seulement une erreur théologique, c'est un péché. Beaucoup d'Eglises ont corrigé officiellement cette erreur mais n'ont pas encore reconnu qu'il y a « péché de jugement » : cette théologie de la substitution n'est pas simplement une erreur, c'est un péché de jugement. Dire que le Seigneur a rejeté le peuple juif, c'est prendre la place de Dieu seul juge. Le manque de confession de ce péché est une des raisons pour lesquelles les changements théologiques ont eu si peu d'effet dans nos églises. On peut produire des documents, mais ce qui est important, c'est un changement du cœur, c'est-à-dire une repentance. Cela demande une reconnaissance du péché. Ce péché touche à l'identité de Jésus lui-même : Il est juif, Il s'est identifié avec son peuple d'Israël et s'Il n'est pas le messie d'Israël, Il n'est pas le sauveur du monde !

Il a voulu ainsi, à partir du Juif et du païen, créer un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix. (Eph 2,15)

3^{ème} niveau : Repentance pour l'interdiction d'une expression juive dans l'Eglise.

Au début, l'Eglise entière était juive mais à partir du III^{ème} siècle, les pratiques juives sont interdites. C'est l'origine de nos divisions. La confession de ce péché n'est possible qu'avec la reconnaissance de l'existence du mouvement juif messianique. (Il est convenu d'appeler « Juifs messianiques » les Juifs croyants en Jésus). Ils ne voient aucune raison de nier leur identité juive quand ils confessent Jésus Sauveur et Messie. Il leur faudrait:

- * Soit nier leur identité juive à cause du désir de recevoir le baptême chrétien.
- * Soit nier Jésus et ne pas entrer dans l'Eglise à cause de la loyauté envers le peuple juif.

C'est donc une grande blessure dans le peuple juif depuis les premiers siècles.

Ces trois niveaux de repentance sont donc nécessaires envers le peuple juif.

Conclusion.

Pour les groupes qui se sentent attirés vers une intercession, vers une confession des péchés du passé (qui restent des barrières pour l'évangélisation, pour la réconciliation entre les Juifs et les chrétiens, l'Eglise et les laïques), il est important de commencer au niveau local. Quels sont les péchés du passé qui continuent à nous influencer dans notre pays, dans notre région, notre quartier ?

L'identification au péché des ancêtres est une oeuvre de l'Esprit Saint.

Et nous, à quelles repentances le Seigneur nous appelle-t-il ?

Non seulement vis-à-vis de notre frère aîné Israël, mais aussi vis-à-vis des Eglises soeurs (que nous appelions jusqu'à il y a peu « les frères séparés » ? Et peut-être aussi des croyants d'autres religions ou des témoins d'autres convictions ? Laissons le Seigneur inspirer notre coeur afin de rendre plus authentique notre désir de ne plus faire qu'UN dans le Christ.

Comme le dit l'épître aux Ephésiens :

un seul homme nouveau,
tous réconciliés en Jésus Christ ...
afin que le monde croie !

Peter HOCKEN

LE DIALOGUE AVEC LE JUDAÏSME

Le dialogue avec le judaïsme selon Mgr Lustiger

La session nationale du Service pour les relations avec le judaïsme s'est tenue à Lyon samedi 28 et dimanche 29 janvier <http://www.la-croix.com/>

Voici comment le journal La Croix rend compte de l'intervention très remarquée du Cardinal J-M.LUSTIGER

«La question que je voudrais soulever n'est pas celle d'un contentieux qu'il s'agirait de guérir ou d'expurger. Là ne sont plus les enjeux. ». Le cardinal Jean-Marie Lustiger a d'emblée placé son intervention dans une perspective d'avenir, lors de la session nationale du Service national des évêques de France pour les relations avec le judaïsme, qui a réuni samedi 28 et dimanche 29, à Écully, près de Lyon, 140 responsables du dialogue judéo-chrétien.

Pour le cardinal Lustiger, les actes fondateurs posés sous le pontificat de Jean-Paul II ne peuvent être interprétés comme le ravaudage final d'une longue déchirure. Bien au contraire, ces «pages d'avenir» portent en germe un rapprochement, que l'ancien archevêque de Paris s'est appliqué à inscrire au coeur même de la foi.

Ce «temps de grâce» ne va pourtant pas de soi, quand « la culture des siècles » a été marquée par l'occultation des sources juives de la foi chrétienne. Aujourd'hui, note le cardinal Lustiger, «beaucoup de chrétiens ont découvert l'existence du peuple juif. Ils ont été gagnés par une amitié, un respect qui a changé leur propre vie spirituelle, leur manière de penser, mais ils ont parfois le sentiment que c'est au prix d'une certaine infidélité à ce que pense l'Église, à ce qu'est la foi.»

C'est donc en invitant l'Église catholique à partir à «la découverte de sa propre identité» que le cardinal a débuté son intervention, le dialogue judéo-catholique relevant à ses yeux de «la cohérence même de la foi des chrétiens».

Une réappropriation de l'Ancien Testament

C'est en développant la notion de Peuple de Dieu, qualifiée par Benoît XVI d'«Église avec Israël» dans une lettre au cardinal Lustiger, qu'il s'est appliqué à convaincre son auditoire. «La définition de l'Église doit comprendre dans la notion de Peuple de Dieu cette altérité qu'est le peuple juif», a insisté le cardinal. Et de souligner, pour marquer l'importance de ce retournement théologique : «C'est le magistère de l'Église pour l'ensemble de l'Église catholique» qui le dit, non un groupe isolé.

«Si on n'admet pas que l'élection du peuple juif demeure, on ne peut pas comprendre l'élection du Messie telle que le chrétien la reçoit», a poursuivi le cardinal Lustiger. Cette certitude s'appuie sur une réappropriation de l'Ancien Testament, longtemps prisonnier d'un regard archéologisant : «Aujourd'hui, du moins chez les plus avertis, la page est tournée. On peut reprendre une compréhension pleine, riche de sens religieux de toute l'Écriture.» Les chrétiens, dès lors, «reçoivent dans son intégralité le texte même de la Bible comme la parole de Dieu».

À ce titre, l'archevêque émérite de Paris a invité à accompagner les efforts visant à porter un nouveau regard sur les passages des Évangiles évoquant les juifs, à en refuser les interprétations consistant à «y plaquer ou la culpabilité des juifs, ou leur mise à l'écart, ou la substitution» - lecture théologique qui revient à considérer que, le peuple juif ayant rompu l'Alliance, l'Église serait devenue seule héritière des promesses et de la parole de Dieu. Il ne s'agit pas «d'éliminer des paroles gênantes. Il s'agit d'un travail de la foi et dans la fidélité à la foi qui consiste à comprendre pourquoi ces paroles

nous paraissent aujourd'hui inacceptables».

Poursuivant sa réflexion, et s'appuyant sur une analyse scripturaire, le cardinal Lustiger a abordé les conséquences de son discours sur l'Histoire du salut. «Le salut du peuple chrétien ne peut pas se penser indépendamment du salut du peuple juif dans sa propre marche.» Les mêmes principes ont guidé le cardinal lorsqu'il a commenté le Sermon sur la montagne. En aucune manière une loi ne se substitue à une première, celle de la Torah. Il n'y a là qu'un «surcroît de loi», une «exigence encore plus grande» pour les chrétiens.

Bénévent TOSSERI, Lyon

*Reproduit de **Informations indépendantes sur le Moyen-Orient*** « N'hésitez pas à rediffuser un article qui vous a intéressé mais laissez les renseignements ci-dessous pour que vos correspondants puissent s'ils le désirent s'inscrire à leur tour. Pour ce faire, il suffit d'envoyer un message vide à l'adresse MOpin-subscribe@yahooogroupes.fr . »

Relire aujourd'hui Nostra Aetate **Quelques réflexions de Elzbieta AMSLER**

Yerushalaim a publié dans son dernier numéro un certain nombre de réactions à propos du 40ème anniversaire de ce document très marquant pour les relations judéo-catholiques.

Nous ne voulons pas ici revenir sur le contexte de la naissance et du déroulement du Concile Vatican II, et sur les péripéties qui ont marqué l'élaboration de ce document au long de ce concile. Ceci a déjà été largement raconté.

Nous n'aborderons pas ici non plus la façon dont la théologie traditionnelle a évolué depuis ce texte: beaucoup de retards ont été pris malheureusement, et on se rend compte que les avancées du concile dans ce domaine ont bien de la peine encore à pénétrer la conscience catholique.

Notre propos est plutôt de revenir sur certains points de la Déclaration, en en faisant une relecture aujourd'hui, quarante ans après. En effet, c'est le titre même de cette Déclaration « Nostra Aetate » qui signifie « A notre époque ». C'est donc un regard sur la façon dont nous pouvons relire « à notre époque » également, ce texte fondamental.

Notre première remarque concerne l'expression qui se trouve dans l'en-tête de la dite Déclaration.
« *La relation de l'Eglise avec **les religions non-chrétiennes*** »

Et nous nous souvenons que, voici quarante ans, les relations avec le judaïsme étaient rattachées au contexte global des relations avec les autres croyances, religions orientales, islam, etc... Or, il est de plus en plus perçu aujourd'hui que pour le christianisme, puisque Jésus est né juif, le judaïsme est en quelque sorte une religion-mère, ce qui n'est le cas à aucun titre pour les autres religions.

Il est évident que le terme « non-chrétien » concerne des spiritualités ne confessant pas Jésus Fils de Dieu, mort et ressuscité, Sauveur du monde, et c'est le cas du judaïsme. Et pourtant, il est de plus en plus clair aujourd'hui que, sans le judaïsme, notre christianisme serait vidé de son sens et de son message pour l'avenir de l'humanité.

On peut penser qu'à l'époque des Pères du Concile, cette distinction n'était pas perçue avec toute l'acuité qu'elle revêt « à notre époque ... », car nous avons bien pris conscience que nous ne pouvons plus mettre le judaïsme au même niveau que toutes les autres confessions, notre lien avec le peuple juif et Israël s'étant approfondi grâce au travail de dialogue rouvert justement par le Concile. Il faut souligner d'ailleurs comme preuve de l'évolution apportée dans les mentalités qu'après le Concile, le

pape Paul VI qui avait donc la charge de faire vivre les déclarations du Concile, créa un secrétariat pour le dialogue avec le judaïsme qu'il rattacha, non au secrétariat pour les religions non-chrétiennes, mais au secrétariat pour l'unité des chrétiens. C'était une manière très claire de souligner l'impact de la Déclaration *Nostra Aetate*: les rapports avec le judaïsme devenaient ainsi une affaire intérieure au christianisme!

Nous sommes maintenant en face de la question inverse, celle-là posée par le rabbin Gilles BERNHEIM: pourquoi le christianisme est-il devenu une religion non-juive ? Cette question est d'ailleurs à double sens, car la séparation n'a sans doute pas été de la seule responsabilité des disciples de Jésus-Christ, puisqu'ils ont aussi fait l'objet de mesures d'exclusion ... Mais cette question reste néanmoins ouverte.

Le deuxième terme faisant l'objet de notre réflexion se trouve dans la première phrase du fameux paragraphe 4 : « *Scrutant le mystère de l'Eglise...* »

Ce terme reste encore aujourd'hui difficilement compréhensible. Pour les Pères du Concile le mystère de l'Eglise représente donc un phénomène à scruter, même si Saint Paul explique très clairement que l'Eglise constitue un corps composé des différents membres, tous égaux quant à leur importance, et que la tête de ce corps c'est le Christ lui-même. Col 1,18

Mais ce n'est pas tout.: dans son appel à sonder le mystère de l'Eglise, le Concile nous suggère qu'une voie se trouve dans la reconnaissance par tous les chrétiens du « *lien qui relie spirituellement le Peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham.* »

Le problème, à notre époque, vient du mot « *spirituellement* ». En effet, la « *lignée d'Abraham* » concerne non seulement les Juifs des Ecritures, ces figures emblématiques de Premier Testament, comme Abraham, Moïse ou le Roi David, mais aussi les Juifs vivant depuis toutes les générations jusqu'aujourd'hui, dans nos villes, nos quartiers et en Israël. Donc « *le mystère de l'Eglise* » touche tout d'abord une réalité « humaine » en la Personne de Jésus, incarné Juif, et à travers lui, celle du quotidien d'aujourd'hui, par le contact avec les Juifs vivants dans notre proximité et en Israël.

Si l'Eglise est un corps avec le Christ pour tête, ce corps n'est pas uniquement spirituel. Car nous ne pouvons plus aujourd'hui vivre dans l'Eglise qui reconnaît son lien avec la lignée d'Abraham, sans vivre réellement au quotidien notre fraternité avec nos frères juifs.

Autrement dit, l'aspect spirituel de nos références juives ne peut plus, à notre époque, servir d'une échappatoire devant la réalité de la pérennité d'Israël.

L'Eglise affirme en effet avec St-Paul, que le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix, et en lui – même, de deux a fait un seul. (Eph.2, 14-16)

Autrement dit l'unité véritable – par la croix du Christ, est celle des Juifs et des chrétiens. Cette précision de Paul, soulignée par le Concile, illustre donc et ouvre de larges perspectives la prière de Jésus citée dans l'Evangile de Jean, « Père qu'ils soient Un, comme toi et moi nous sommes Un, afin que le monde croie », (Jean 17,23). Visant manifestement l'unité de ses disciples, elle vient ainsi englober dans la pensée de Paul « les Juifs et les Gentils »: cette perspective déborde largement celle que l'on enseigne en particulier au cours de la « Semaine de l'unité des chrétiens » ! Car la première division, celle qui fut le prototype de toutes les autres, nous dit Fadiey Lovsky, est bien celle entre juifs et chrétiens, les divisions actuelles n'étant évidemment intervenues que bien plus tard !

Tous ceux qui travaillent à établir les bases du dialogue entre juifs et chrétiens, savent combien est longue à se manifester cette unité, le chemin qui y mène ayant été obstrué par de bien nombreux obstacles !

« A notre époque », grâce au travail du dialogue, nous avons bien compris que l'accomplissement de cette unité première comporte deux aspects: d'une part, la prise de conscience et la repentance (*techouva*) de tous les chrétiens encore désunis en ce qui concerne leur attitude envers le peuple juif depuis deux mille ans; d'autre part, cette Eglise des païens devient alors un signe pour sa sœur Israël à la rejoindre, dans l'amour et le pardon. Ce sera le Jour du Grand Pardon - une réhabilitation de la

croix du Christ.

Autrement dit, l'unité passera par une re-découverte du sens de la Croix, puisque la Croix du Christ contient le mystère de l'unité des Juifs avec les non-Juifs, nous dit Paul - pensée qui est encore actuellement si difficilement acceptable ...

Si nos amis Juifs, comme M. Raphy MARCIANO, responsable du Centre Communautaire Juif à Paris, membre engagé de l'AJCF, nous demandent aujourd'hui avec une certaine insistance: « Que signifie pour vous, la croix du Christ ? », cela veut dire que cette question est loin de leur être indifférente, et qu'il nous faut donc de notre côté penser à leur apporter une réponse claire, cohérente avec notre foi, et compréhensible pour eux.

*«L'Eglise a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race « à qui appartient l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte les promesses et les patriarches, **de qui est né, selon la chair, le Christ.** » (Rom 9, 4-5).*

Le mot «chair» dans ce contexte contient dans notre langage actuel une connotation plutôt péjorative. Et on pourrait aisément en rester à une compréhension simpliste du texte: le «côté charnel» (humain ?) du Christ serait juif, et son « côté spirituel » serait chrétien.

Si l'opposition présentée de telle manière peut sembler en effet simpliste, elle n'en est pas pour autant absente de la compréhension générale: si nous signalons cela, c'est pour mieux souligner qu'elle n'est plus admissible, à l'étape actuelle du dialogue. A cause d'une telle lecture des Ecritures, l'unité du message biblique serait brisée : en effet, nous avons bien pris conscience aujourd'hui que le Nouveau Testament n'existerait pas sans les Ecritures juives, cet « Ancien Testament » qui nous fournit les clés indispensables pour la lecture du Nouveau.

Autrement dit, et toujours « à notre époque », nous avons compris grâce à tout le travail accompli, notamment depuis Nostra Aetate, que la naissance charnelle du Christ juif est une réalité spirituelle en soi, selon les voies du salut fixées par le Dieu de la Bible, depuis la création du monde, au travers de la vocation d'Abraham et des patriarches, au travers de la naissance du peuple hébreu , depuis sa sortie d'Egypte, jusqu'à l'Israël d'aujourd'hui.

D'autres termes et expressions utilisés dans le texte de la déclaration Nostra Aetate pourraient faire l'objet d'une réflexion comparative : on ne peut sous-estimer la différence de leur perception qui est intervenue entre ce texte écrit il y quarante ans et la lecture que l'on peut en faire aujourd'hui, « à notre époque ».

Un tel comparatif dépasse évidemment les limites de cet article. Ce qu'il nous semblait nécessaire de souligner, c'est la grande importance de faire connaître la totalité du texte de cette Déclaration au plus grand nombre de juifs et de chrétiens, car elle a brisé des barreaux et a ouvert des portails si longtemps verrouillés entre les territoires chrétiens et juifs.

Cette ouverture a contribué ainsi à la démolition du « mur de haine » , si minutieusement construit entre les deux communautés durant les siècles par l'enseignement du mépris et la théologie de la substitution..

Elzbieta AMSLER
janvier 2006

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Invitation à l'Assemblée Générale

Vous êtes cordialement invités à participer à la journée COEUR au cours de laquelle se déroulera l'Assemblée Générale de l'association.

Elle se déroulera le dimanche 19 mars 2006 de 10 heures à 17 heures dans les salons de la Résidence ARCADIE - 27, rue Thiboumery - 75015 PARIS (métro Convention)

A l'ordre du jour de l'Assemblée:

Rapports moral et financier 2005 -
Renouvellement du Conseil d'Administration -
Programme et projets pour l'exercice 2006.

Notre invité pour cette journée sera

Madame Madeleine COHEN

vice-présidente de « L'Amitié Judéo-Chrétienne de France » (AJCF)

qui nous entretiendra sur le thème:

**" Comment comprendre la vocation spécifique de Coeur
dans le contexte du rapprochement entre les deux confessions".**

Pour faciliter l'organisation de cette journée, (notamment pour préparer le repas léger à midi - libre participation aux frais) nous vous remercions de nous annoncer votre présence en nous renvoyant le bulletin de participation dûment complété . Ce bulletin est inclut dans la lettre d'envoi de ce numéro.

Nous attendons VOTRE REPONSE !

Remarque: La journée est évidemment ouverte à tous, mais, selon nos statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pourront prendre part aux votes.

ATTESTATIONS FISCALES

Nous avons le regret d'informer les membres de l'association qu'il ne nous sera pas possible de leur adresser d'attestation fiscale pour leurs dons et cotisation enregistrés au cours de l'année 2005.

Nous comptons bien voir aboutir au cours de l'année nos démarches dans ce sens et vous tiendrons au courant de leur résultat.

INFORMATIONS DIVERSES

LA PAIX IMPOSSIBLE ?

Ce qu'on ne vous dit pas sur les conflits du Proche-Orient

Cet ouvrage n'est pas un conte de fées, encore moins un guide pratique pour faire la paix en dix jours. Il envisage une réalité plus complexe que ne la résument les médias et qui engage la responsabilité d'Israël, de ses voisins arabes tout autant que des nations occidentales. C'est un outil citoyen pour décrypter un conflit trop mal connu, en dépit - ou du fait - de sa médiatisation.

De formation scientifique, Fabien Ghez a effectué toute sa carrière au sein d'une grande société pétrolière française, où ses nombreux voyages dans le monde, et notamment au Moyen-Orient, l'ont amené à s'intéresser de très près aux conflits arabo-israéliens.

Liliane Messika, essayiste, conférencière, traductrice, romancière (L'accidenté, Yago/Séguier, 2004), a publié de nombreux articles sur le Moyen-Orient et adapté pour le public français le best-seller de Mitchell Bard, Mythes et Réalités des conflits du Proche-Orient (éd. Raphaël, 2003).

La paix impossible ? Préface de Denis Jeambar - Editions de l'Archipel - 2006 - 677 pages - 24,95 €

ISRAËL . L'an dernier, le service édition du Ministère de l'Education israélien a contacté la Société biblique israélienne pour lui demander l'autorisation d'utiliser le texte de son Nouveau Testament en hébreu moderne dans un livre et un livret qu'il voulait publier pour présenter le christianisme aux élèves. Ces publications, intitulées « *Vivre en Terre Sainte en se connaissant et en se respectant les uns les autres* » sont désormais utilisées dans les écoles. Ainsi, pour la première fois, le christianisme est enseigné aux élèves israéliens dans le cadre de la culture et des traditions du premier siècle. (*Nouvelles bibliques*) (IDEA n°162 février 2006)



Vivez un mois à Jérusalem une inoubliable expérience

Session biblique

organisée par la congrégation Notre Dame de Sion et la Communauté du Chemin Neuf
Du 23 juillet au 20 août 2006

ouvert aux chrétiens de toute confession

Un temps pour

- visiter la Terre Sainte sans précipitation
- lire la Bible et retrouver les sources de la foi
- rencontrer les habitants

dans un climat fraternel
de rencontre
de partage
et de prière

Excursions - Rencontres - Enseignements

Lieu de résidence : Maison de l'Ecce Homo, Via dolorosa,
au cœur de la vieille ville de Jérusalem

Renseignements et Inscriptions

Jean-Pierre Nave
10 cours Jean Jaurès
91280 Saint Pierre du Perray
Tél: 01 60 75 17 10

Prix : à partir de 1800 euros en chambre double (pension complète, cours, conférences, excursions). Billet d'avion non compris (possibilité d'achats groupés).
Le prix est calculé au plus juste. Des facilités de paiement sont possibles.

Session limitée à 22 participantss.
Il est possible de prolonger le séjour par une semaine de retraite
à Ein-Karem (village de la Visitation).

Autre session programmée en 2006: la session d'automne du 21.09 au 16.10

Fêtes juives et lectures juives des Écritures

LES FETES DE L'ANNEE 5766

Roch-Hachanah	4-5/10/2005	Jeûne d'Esther	13/03/2006	Yom Yerouchalaim	26/05/2006
Yom Kippour	13/10/2005	Pourim	14/03/2006	Chavouot	2-3/06/2006
Soukkot	18-19/10/2005	Pessah	13-14/04/2006	Jeûne 17 tamouz	13/07/2006
Sim'hat Tora	26/10/2005	Yom Ha Shoah	25/04/2006	Jeûne 9 Av	3/08/2006
Hannouka	26/12/2005	Yom Haatsmaout	3/05/2006	Roch Hachanah	23-24/09/2006

LES LECTURES

Paracha	Haftara		Date
Livre de l'Exode—CHEMOT—LES NOMS			
Chemot	1,1 – 6,1	Les noms	Isaïe 27,6 –28,13 ; 29,22-23 (et 1,1 - 2,3)
Va-Era	6,2 – 9,35	Je suis apparu	Ezéchiel 28,25 - 29,21
Bo	10,1 - 13,16	Viens	Jérémie 46,13 – 28
Be-Challah	13,17 – 17,16	Quand il envoya	Juges 4,4 – 5,31 (5,1-31)
Yitro	18,1 - 20,23	Jéthro	Isaïe 6,1 - 7,6 ; 9,5-6 (6,1-13)
Michpatim	21,1 - 24,18	Lois sociales	Jérémie 34,8-22 ; 33,25-26
Teroumah	25,1 - 30,10	Le prélèvement	1 Rois 5,26 – 6,13
Tetsavveh	27,20 – 30,10	Tu ordonneras	Ezéchiel 43,10 – 27
Ki Tissa	30,11 – 34,35	Quand tu recenseras	1 Rois 18 ,1-39 (18,20-39)
Va-Yaqhel	35,1 - 38,20	Et il assembla	1 Rois 7, 40 – 50 (7,13-26)
Peqoudé	38,21 – 40,38	Les décomptes	1 Rois 7, 51 – 8,21 (7,40 – 50)

Livre du Lévitique - VA YICRA : ET IL APPELA			
Va-Yicra	1,1 - 5,26	Et il appela	Isaïe 43,21 - 44,23
Tsav	6,1 - 8,36	Ordonne !	Jérémie 7,21 - 8,3 ; 9,22-23
Chémini	9,1-11,47	Dans le huitième jour	2 Samuel 6,1 - 7,17 (6, 1 - 19)
Tazria	12,1-13,59	La femme qui concevra	2 Rois 4,42 - 5,19
Metsora	14,1- 15,33	Le lépreux *	2 Rois 7, 3-20
Aharé mot	16,1- 18,30	Après la mort	Ezéchiel 22,1-19 (1-16)
Qedochim	19,1- 20,27	Soyez saints	Amos 9,7-15 b (Ezéchiel 20,2-20)
Emor	21,1-24,23	Parle aux prêtres	Ezéchiel 44,15-31
Be-Har	25,1-26,2	Au mont Sinaï	Jérémie 32,6-27
Be-Houqgetaï	26,3-27,34	Selon mes décrets	Jérémie 16,19 - 17,14
Bé-Midbar	1,1 - 4,20	Dans le désert	Osée 2,1 - 22

Vous ne connaissiez pas notre revue ?

L'avez-vous pour la première fois entre les mains ?

Si notre travail vous intéresse, rejoignez-nous dans l'association CŒUR

(voyez page 2 - statuts sur demande - cotisation 25 euros/an)

et vous recevrez alors cette revue chez vous 4 fois par an.

Ecrivez-nous à : YERUSHALAIM - Association CŒUR

BP49217 – 30104 ALES cedex